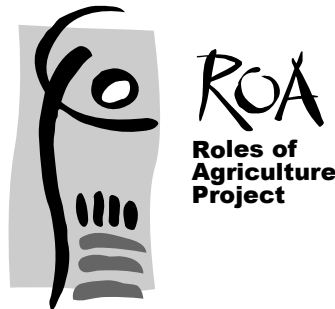


*Roles of Agriculture Project
International Conference
20-22 October, 2003
Rome, Italy*

*Food Security Module
Morocco*



*Agricultural and Development Economics Division (ESA)
Food and Agriculture Organization
of the United Nations*

The Roles of Agriculture Project aims to extend current thinking about the social, environmental and economic roles of agriculture in the development process. For more than three years, the project has worked to establish an analytical framework; to identify the social and economic roles for which the market prices of agricultural activities fail to convey sufficient signals to secure an optimal level of those activities; and to carry out eleven country case studies. The case studies include Chile, China, the Dominican Republic, Ethiopia, Ghana, India, Indonesia, Mali, Mexico, Morocco, and South Africa.

The ROA International Conference, October 20-22, provides an opportunity to present and discuss research results from the eleven case studies and to draw on the lessons, strengths and experiences learned over the past three years for the design and implementation of future work. The country studies consist of module reports (policy, environment, poverty, food security, buffer, social viability, and culture) and a national summary report. This paper has been prepared for presentation to and discussion by country case study team members participating in the International Conference. It is a working draft.

The Roles of Agriculture Project is funded through a Trust Fund from the government of Japan. The project is run by the Agricultural and Development Economics Division of the Food and Agriculture Organization of the United Nations. For more information on this Project or the Division and its work, see the ESA website at www.fao.org/es/esa.

Contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire au Maroc

Mohamed Moussaoui, Abdelouahid Abalghiti,
Mohamd Bendaoud, Rachid Doukkali

Paper prepared for the Roles of Agriculture International Conference
20-22 October, 2003 – Rome, Italy

Agricultural and Development Economics Division (ESA)
Food and Agriculture Organization
of the United Nations

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Evolution de la situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc	2
I.1. Evolution des disponibilités alimentaires 1960-2000	3
I.2. Etat nutritionnel de la population	4
I.3. Production, consommation et dépendance alimentaires	5
I.3.1. Evolution de la production des principaux groupes de produits agricoles	5
I.3.2. Consommation alimentaire selon les enquêtes nationales de consommation	7
I.3.3 Taux de couverture des besoins et niveau de dépendance alimentaire	7
II. Etat de la sécurité alimentaire au niveau national	8
II.1. Les indicateurs de la sécurité alimentaire au niveau national	8
II.1.1. Les indicateurs de base de la sécurité alimentaire en général	9
II.1.2. Les indicateurs de disponibilités alimentaires et insécurité alimentaire	10
II.1.3. Les indicateurs d'Accessibilité à une alimentation adéquate	10
II.1.4. Stabilité de l'offre alimentaire	12
II.2. Nature et évaluation des avantages sociaux de la sécurité alimentaire	13
II.2.1. Nature des avantages sociaux de la sécurité alimentaire	13
II.2.2. Evaluation des avantages sociaux de la sécurité alimentaire	15
III. Etat de la sécurité alimentaire au niveau des ménages	17
III.1 Evolution des dépenses de consommation alimentaire	17
III.1.1. Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménage	17
III.1.2. Structure et élasticité des dépenses alimentaires	18
III.1.2. Structure et élasticité des dépenses alimentaires	18
III.2. Situation alimentaire et état nutritionnel des ménages	20
III.2.1. Situation alimentaire des ménages	21
III.2.2. Etat nutritionnel de la population	21
III.2.3. Pauvreté rurale, revenus extérieurs et insécurité alimentaire	22
III.2.4. Evaluation de libéralisation des céréales sur la sécurité alimentaire	24
IV. Effets des politiques et des institutions sur la sécurité alimentaire au Maroc	25
IV.1. Rappel des principaux résultats	25
IV.2. Options de réformes politiques et institutionnelles	26
IV.2. 1. les politiques visant l'augmentation de l'offre alimentaire	27
IV.2. 2. les politiques visant l'amélioration de l'accès à l'alimentation	30
V. Conclusion	32
Tableaux	33

Introduction

L'agriculture a toujours eu comme rôle principal la satisfaction des besoins nutritionnels et d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des individus, des groupes et ménages ainsi qu'au niveau des régions et du pays. Selon la définition adoptée par le Sommet Mondial de l'Alimentation (FAO, 1996), *“la sécurité alimentaire existe lorsque toutes les personnes, en tout temps, ont un accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive leur permettant de couvrir leurs besoins nutritifs et satisfaire leurs préférences alimentaires de manière à leur assurer une vie saine et active”*. La sécurité alimentaire comporte, ainsi, quatre aspects: disponibilité, accessibilité, stabilité et innocuité et qualité des aliments (Jaeok, 2001).

La disponibilité renvoie à une offre alimentaire suffisante, sécurisée de façon durable et à même de répondre à la croissance de la population et aux changements des habitudes alimentaires. L'accessibilité est réalisée lorsque les accès physique et économique à une alimentation suffisante sont conjointement assurés. La stabilité indique que l'offre alimentaire est maintenue à des niveaux adéquats en termes de prix et de quantité. L'innocuité et la qualité des aliments permettent aux consommateurs de bénéficier d'une alimentation adéquate répondant à leurs besoins et préférences.

Les projections faites pour la prochaine décennie (FAO, 2001) montrent que la plupart des pays en voie de développement resteront déficitaires en matière de disponibilités alimentaires. Il est aussi attendu que l'insécurité alimentaire et la malnutrition persisteront dans ces pays jusqu'à 2020 et au-delà, si les tendances actuelles de la productivité agricoles, des recettes en devise et de la croissance de la population ne sont pas inversées.

Au Maroc, la sécurité alimentaire se pose en des termes assez complexes. D'un côté il est constaté que, malgré l'intérêt constant accordé par les politiques de développement à la fonction alimentaire de l'agriculture, le pays n'assure que partiellement la couverture de ses besoins en produits alimentaires de base. Ainsi, en 1998, les taux de couverture varient de 87% pour le lait à 100% pour les viandes rouges et blanches, mais ils n'atteignent que 62%, 55% et 20%, respectivement, pour les céréales, le sucre et les huiles (MADRPM, 2000). En outre, l'évolution dans le temps de la production d'aliments révèle une tendance à la dégradation de la capacité de l'offre intérieure à couvrir les besoins alimentaires de la population en matière de céréales et d'huiles dont les taux de couverture actuels sont inférieurs à ceux enregistrés en 1974.

L'écart entre l'offre intérieure et les besoins en aliments risque de s'aggraver davantage au vu des tendances démographiques indiquant, en dépit d'un taux de croissance moyen annuel en diminution, que la population totale du pays serait de l'ordre de 40 Millions d'habitants à l'horizon 2020, accusant ainsi une augmentation de plus de 30% par rapport à la population actuelle. Dans cette perspective et pour ne considérer que le cas des céréales, il est attendu que la demande prévisionnelle, estimée à près de 130 millions de quintaux, ne serait satisfaite par la production nationale qu'à concurrence de 40% environ à l'horizon 2020 (MADRPM, 2000). Si de gros efforts ne sont pas entrepris pour augmenter la production nationale, cette demande prévisionnelle pourrait être satisfaite principalement par des importations de céréales qui seraient ainsi deux fois plus importantes que la moyenne de celles ayant prévalu ces dernières années.

Au niveau des ménages marocains, la question de la sécurité alimentaire revêt une grande importance, car les possibilités d'accès à une alimentation adéquate sont déterminées principalement par les niveaux des revenus. Or, ces derniers sont généralement modestes et inégalement répartis. Il en résulte une demande solvable généralement faible et qui atteint des

Food Security

niveaux critiques chez les ménages pauvres dont la proportion, relativement à la population totale, a augmenté sensiblement pendant les années 90. En effet, entre 1990-91 et 1998-99, la proportion des personnes pauvres est passée de 13% à 19% pour l'ensemble du pays, de 18% à 27% en milieu rural et de 7% à 12% en milieu urbain. Au niveau des ménages, donc, la sécurité alimentaire se pose, essentiellement, en termes d'accessibilité à une alimentation adéquate par les personnes pauvres dont près de 65% vit en milieu rural (voir module 3).

Ces constats sont plus que suffisants pour souligner l'importance de la sécurité alimentaire et des externalités positives qui seraient associées à sa réalisation. Aussi, l'objectif de cette étude est d'évaluer, dans le contexte marocain, le niveau de sécurité alimentaire au moyen d'indicateurs appropriés, d'apprécier les avantages sociaux qui lui sont associés et d'identifier et analyser les conditions affectant le renforcement de la contribution de l'agriculture dans ce domaine.

Pour ce faire, un *état des lieux* est, d'abord, établi en ce qui concerne la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Ensuite, sont examinés les états de sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages. Après quoi sont discutées les politiques qui affectent la sécurité alimentaire. La conclusion est consacrée à la présentation d'une matrice mettant en relation les options de politiques aux rôles de sécurité alimentaire de l'agriculture au Maroc.

Les données utilisées proviennent de différentes sources dont, en particulier, l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages (ENCDM) de 1984/85, les enquêtes nationales sur le niveau de vie des ménages (ENNVN) de 1990/91 et 1998/99, la base de données procurée par l'équipe centrale du projet ROA (ROA-CT, 2002), la documentation disponible dans une thèse de troisième cycle (Rachidi, 2002) relative à l'état de la sécurité alimentaire pendant les années 90. Il est à signaler l'exploitation de résultats provenant de deux modèles d'équilibre général calculable (EGC) pour l'analyse des effets de différentes politiques sur la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages (Doukkali, 2003 ; Essatara et Serghini, 1996).

I. Evolution de la situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc

La population du Maroc a plus que doublé entre 1960 et 1994 et il est prévu qu'elle approche 40 millions d'habitants en 2020, soit une augmentation de plus de 30 % par rapport au niveau atteint en 2000. Cette tendance sera marquée par l'augmentation sensible de la part relative de la population urbaine. En 2020, le taux d'urbanisation approchera 70% alors qu'il s'élevait à 29% et 51% en 1960 et 1994 respectivement. Pour cette même période, le besoin énergétique moyen par personne par jour est passé de 2089 kcal en 1960 à 2153 kcal en 1994, et atteindra 2207 kcal en 2025 (FAO, 1998).

De 1960 à 1994, les disponibilités alimentaires en énergie ont augmenté de 2140 à plus de 3000 kcal par personne par jour et celles des protéines sont passées de 57 à 85 g/personne/jour, (Lemtouni, 1998), indiquant une considérable amélioration (+48%) de la satisfaction des besoins alimentaires globaux de la population (Tableau 1). Cette amélioration est due en grande partie à l'augmentation des disponibilités des principales denrées alimentaires. L'examen, en effet, de l'évolution de l'offre alimentaire, sur la période 1961-1994, montre une progression généralisée des principaux groupes d'aliments (Lemtouni, 1998). Cependant, cette progression a été caractérisée par des rythmes différents selon les produits. Ainsi, les quantités offertes, en kg/personne/an, ont plus que doublé pour les œufs, les poissons, les fruits et les légumes. Cependant, l'augmentation n'a pas dépassé 20% pour les céréales et les viandes, et 6% pour le

lait. On remarque, par ailleurs, que les quantités disponibles par personne en céréales légumes et fruits sont relativement importantes; celles des autres produits demeurent assez modestes.

I.1. Evolution des disponibilités alimentaires 1990-2000

L'appréciation des disponibilités alimentaires relatives à la période 1990-2000 est basée sur les résultats d'une étude récente (Rachidi, 2002), ayant porté sur l'actualisation du calcul des disponibilités alimentaires pendant les années 90. Ces données permettent d'évaluer les niveaux et structures des apports globaux respectifs en aliments, en énergie et en nutriments.

a) Les principaux groupes d'aliments

Les estimations des disponibilités respectives des différents produits, durant la période 1990-1999 (Rachidi, 2002), révèle la prépondérance des produits végétaux, en général, et la dominance des céréales, en particulier. Ainsi, sur un disponible total annuel moyen de 562 Kg/personne/an, les produits d'origine végétale contribuent à hauteur de 88%, le reste étant procuré par les produits d'origine animale (Tableau 2). Par ailleurs, la décomposition de ce disponible met en valeur la dominance des céréales, qui constituent 46% du total des apports, suivis par les légumes et les fruits avec 22% et 10%, respectivement. La contribution des produits carnés reste faible: 5,2%, incluant les produits halieutiques qui ne participent qu'à hauteur de 1,33% de l'alimentation totale.

Il est à remarquer que les disponibilités alimentaires n'ont progressé que de 7.82% de 1990 à 1999. en effet, à l'exception des produits de volailles, des légumes et, dans une moindre mesure, des céréales ; tous les autres produits ont plutôt stagné sinon reculé par rapport au niveaux respectifs atteints en 1994. Ce constat laisse supposer une stagnation des apports en énergie et autres nutriments pour la période 1994-2000.

b) Les disponibilités en énergie

Selon les estimations disponibles, le disponible journalier en énergie par personne s'est élevé à 3135 Kcal/p/j (Tableau 3-a) pour la période 1990-99 (Rachidi, 2002) et 2997 Kcal/p/j (tableau) pour la période 1994-2000 (ROA-CT, 2002). Pendant cette dernière période, les disponibilités alimentaires ont connu globalement une tendance à la baisse en passant de 2981 à 2964 Kcal/p/j, suite à des années successives de sécheresse.

Les principales sources en calories sont les céréales, le sucre et les huiles avec, respectivement 64,13%, 11,06% et 11,10% de l'apport total en énergie (Tableau 3-b). Il est à remarquer que, si cet apport est satisfaisant en terme de valeur, la prédominance de produits végétaux (86%) est préoccupante, car les produits d'origine animale n'y contribuent qu'à hauteur de 6.32% (la valeur de référence étant généralement de 10%) .

L'examen des apports en nutriments énergétique (Tableaux 3-a) montre que les disponibilités alimentaires ont procuré 83, 60 et 571 g/p/j en protéines, lipides et glucides, respectivement; pour la période 1990-99 (Rachidi, 2002), et 81 et 58 g/p/j en protéines et lipides respectivement, pour la période 1994-2000 (ROA-CT, 2002). La structure de ces apports se caractérise par la dominance des glucides dont la contribution s'élève à 72,2%, contre 17,3% et 10,5% respectivement pour les lipides et les protéines. Relativement aux normes en vigueur, cette structure révèle un excès des apports glucidiques et une déficience des apports lipidiques et protéiques (Les normes correspondantes sont : 50-65%, 20-30% et 13-15%). Cette situation

Food Security

s'explique certainement par la prépondérance des céréales dans la ration alimentaire moyenne des Marocains.

c) La structure protéique des disponibilités alimentaires .

Sur les périodes 1984-1990 et 1990-1999 , les disponibilités protéiques ont augmenté de 78.4 g/p/j à environ 83 g/p/j. Toutefois cet apport n'est assuré qu'à hauteur de 17% à 18% par les protéines animales ; l'essentiel étant procuré par les produits d'origine végétale dont les céréales qui contribuent à concurrence de 75% du total, alors que les légumineuses ne fournissent que 3.32%. Il est à signaler que les apports recommandés en protéines animales sont de 22 à 25% des protéines totales consommées (FAO1993 in Rachidi, 2002).

d) Teneur en vitamines et minéraux des apports alimentaires

Comme pour les autres éléments, les produits d'origine végétale fournissent l'essentiel des disponibilités en vitamines et oligo-éléments (Tableau 3-b). Dans tous les cas, leur contribution est supérieure à 70%, exception faite du calcium pour lequel l'apport est 60% environ du total disponible. Parmi les produits végétaux, les céréales se distinguent par les contributions les plus importantes en ce qui concerne les vitamines B1 et B2, le phosphore, le fer et le calcium. Les produits maraîchers sont présent au niveau des vitamines A et C. Parmi les produits d'origine animale, seuls le lait et ses dérivés sont à mentionner par leur contribution significative en calcium (34% du total).

D'une manière globale, l'examen des disponibilités alimentaires au cours de 1990-2000, a mis en évidence la position très dominante des apports des céréales en énergie, protéines, glucides, vitamines B1 et B2, phosphore, fer et calcium. Ensuite, viennent les huiles (lipides et énergie), le sucre (glucides et énergie) et le lait et dérivés (calcium et lipides). Cette situation reflète assez bien la dénomination '*produits de base*' qui a été conférée à ces groupes d'aliments; laquelle a servi de justification aux subventions à la consommation dont ces produits ont longtemps bénéficié.

I.2. Etat nutritionnel de la population

Sur la période 1990-99, exceptés le calcium et la vitamine B2, on constate que tous les autres besoins en énergie et nutriments sont assez à largement satisfaits (tableau 3-a). Cependant, bien que d'un niveau satisfaisant, cette situation ne garantit pas que la population dispose d'une alimentation adéquate. Les taux de couverture se réfèrent à la demande solvable et ne reflètent pas la réalité des résultats des enquêtes nutritionnelles; aussi convient il de compléter ce bilan quantitatif par une analyse qualitative des disponibilités alimentaires.

a) Statut anthropométrique de la population

D'après la dernière enquête nationale, menée par le Ministère de la Santé publique(MSP), sur la population et la santé (MSP,1992), les proportions des enfants de moins de cinq ans affectés par le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et l'émaciation atteignaient, respectivement, 24,1%, 8,8% et 3,9%. La prévalence de la malnutrition est bien plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain: 28% des enfants en milieu rural ont un retard de croissance contre 13% en milieu urbain; 12% ont un poids insuffisant par rapport à leur âge contre 3% en milieu urbain et 2,4% sont émaciés contre 1,9% en milieu urbain (FAO,1998, Lemtouni, 1998).

Parmi les adultes, l'obésité commence à prendre de l'importance. En utilisant comme indicateur *l'indice de masse corporelle* (IMC), une enquête spéciale effectuée en marge de l'ENNVM-1998/99 (MPEP, 1999), a montré que 43,2% de la population de plus de 18 ans présente un surpoids (IMC>25) et concernerait 51,4% des femmes et 33,7% des hommes. Le surpoids est accentué en milieu urbain (48,2%) qu'en milieu rural (36,3%). L'obésité (IMC>30), touche 12,5% de la population.

b) Carences en micro-nutriments

Trois carences en micro-nutriments constituent des problèmes de santé publique au Maroc : il s'agit du fer, de l'iode et de la vitamine A.

Pour la carence en fer, les données partielles disponibles indiquent une proportion importante de femmes et d'enfants atteints. En effet, selon l'enquête menée en 1995 par le Ministère de la Santé publique(MSP), l'anémie ferrique concernait 31% des femmes en âge de procréer (32,3% en milieu rural et 29,5% en milieu urbain), 45% des femmes enceintes, 35% des enfants âgés de 6 mois à 5 ans. Chez les hommes, par contre, cette malnutrition est relativement faible (10%). (la faiblesse du régime alimentaire en produits animaux couplée avec un rapport excessif en céréales riche en phytates et en fibres, qui réduisent l'absorption du fer, seraient à l'origine de ces prévalences élevées). D'après la même enquête (MSP 1995), le goitre (déficiency en iode) touchait 22% des enfants âgés de 6 à 12 ans, avec une prévalence allant jusqu'à 77% dans des régions de montagnes.

Concernant l'iode, une étape préparatoire à l'étude de l'ampleur du problème a été entamée par le ministère de la santé en 1990. L'étude pilote d'Azilal a montré une forte prévalence de goitre chez les enfants âgés de 10 à 12 ans (65%). L'enquête nationale réalisée en 1995 a révélé une prévalence moyenne du goitre de 22% chez les enfants âgés de 6 à 12 ans.

Concernant la carence en vitamine A, les résultats de l'enquête régionale, menée en 1996 (MSP, 1999) ont montré qu'elle était présente à hauteur de 40,9% chez les enfants âgés de 6 à 11 mois. Parmi les différentes régions, les montagnes sont les plus atteintes avec un taux de 47,1%, contre 39% au niveau des plaines contre 38,7% pour le reste du pays. La prédominance de la carence en vitamine A constitue un important problème de santé publique responsable entre autres de lésions oculaires et de morbidité et mortalité infantile (Rachidi,2002).

La sévérité de ces carences ont conduit le Ministère de la Santé à lancer, en 2002 et avec l'aide de l'OMS, un programme de partenariat avec la fédération Nationale de la Minoterie pour la mise sur le marché national de la farine enrichie en fer et composé vitaminique.

I.3. Production, consommation et dépendance alimentaires

I.3.1. Evolution de la production des principaux groupes de produits agricoles

Pendant les années 90, la valeur ajoutée agricole a subi de grandes fluctuations. Sa part relative dans le PIB a varié entre 13,5% en 2000 et 19,3% en 1996, pour une moyenne globale de 15% environ. En valeur absolue, elle a atteint 30,8 milliards de dirhams durant la période 1998-2001, soit quasiment le même niveau que celui enregistré durant la période 1994-1998 (Akesbi, 2002). Cette valeur ajoutée moyenne est, approximativement répartie à raison de deux tiers pour la production végétale et un tiers pour la production animale.

Food Security

Il apparaît, ainsi, que la production agricole a plutôt été médiocre à stagnante durant les années 1990. Cela étant, la population du pays a continué d'augmenter, en moyenne à un rythme annuel de 1,6% par an. Il en résulte que, rapporté à la population, la décélération de la croissance agricole est encore plus manifeste. Cette tendance a évidemment des conséquences sur la sécurité alimentaire du pays. Pour en apprécier l'ampleur, on peut se référer à l'évolution du volume des principales productions par tête d'habitant durant la période concernée.

En considérant les quantités moyennes, en Kg par tête, durant les périodes 1993-1997 et 1998-2001 (Tableau 4), on se rend aisément compte de l'ampleur de la régression enregistrée par certaines productions. En premier lieu, viennent les céréales et les légumineuses, qui concernent de loin la grande majorité des terres agricoles et des populations rurales, avec -26,6% et -23,9% respectivement. Ensuite se présentent la betterave sucrière, les produits maraîchers et les agrumes dont les niveaux respectifs de production paraissent, dans l'absolu, évoluer plutôt positivement, mais, une fois relativisés par la croissance démographique, ils manifestent aussi une régression. Par contre, les productions animales, ont progressé par rapport à la période précédente. C'est le cas, particulièrement du lait (+22%) et des viandes blanches (+15%), et dans une moindre mesure des œufs et des viandes rouges.

Le déclin souligné ci dessus apparaît encore plus important si l'on examine l'évolution des productions par habitant sur une période plus longue. Ainsi, en considérant les quantités relevées au début des années 70 et en 1998-2001, on constate que le volume par habitant est passé de 276 kilos à 149 kilos pour les céréales, de 22 kilos à 5 kilos pour les légumineuses, et de 15 kilos à 11,5 kilos dans le cas des viandes rouges (Akesbi, 2002); enregistrant, ainsi, des taux de réduction respectifs de 46%, 72% et 23%.

En conséquence, restitué dans une perspective de long terme, les résultats des dernières années paraissent confirmer le mouvement de baisse tendancielle et relative de la production agricole qui dure depuis plusieurs décennies. Les causes de cette évolution résident dans la grande variabilité et la faiblesse des gains moyens de productivité, malgré une extension de 20% des terres cultivées entre 1974 et 1996 (en passant de 7,231 000 à 8, 732 millions hectares) (DPAE,1998).

En effet, en examinant l'évolution des superficies emblavées et des rendements en céréales et légumineuses de 1979 à 2000 (25 ans), on constate (Tableau 5) ce qui suit :

- Les rendements moyens, par hectare, des céréales se situent entre 8,9 quintaux pour le blé dur et 12,1 quintaux pour l'orge. Ceux des légumineuses sont plus faibles ;
- La variabilité des rendements de l'ensemble des productions a été assez significative - tous les coefficients de variation (CV) ont des valeurs supérieures à 37%- et nettement plus élevée que celles des superficies emblavées. Les rendements et les superficies des légumineuses sont plus variables que celles des céréales;
- Parmi les rendements, ceux, du blé tendre, du blé dur et des pois chiches sont, relativement, les moins variables, avec des CV s'élevant, respectivement, à 37%, 39,5% et 40,5% . La variabilité de l'orge (44,8%) arrive en troisième position après la lentille et les petits pois ;
- Parmi les superficies, celles occupées par le blé dur et l'orge semblent relativement plus stables, avec des CV inférieurs à 10%; le maximum étant enregistré par le blé tendre dont le

CV. est égal à 41%. Les variabilités des autres productions se situent entre les deux ; la plus faible étant celle des superficies occupées par les pois chiches.

De ces constatations, apparaît le statut particulier de l'orge qui, malgré sa grande variabilité, arrive à se maintenir en tête des superficies emblavées en céréales en occupant une superficie assez stable.

I.3.2. Consommation alimentaire selon les enquêtes nationales de consommation

Les résultats de l'ENNV 1998/99, n'étant pas totalement disponibles, on se référera dans ce qui suit aux conclusions des études effectuées, à ce sujet, sur la base soit de données provenant d'enquêtes nationales antérieures ou d'investigation ponctuelles dans le cadre de recherche particulières. La revue de celles-ci, sur la période 1960-1994 (Tableau 6), permet de déceler les changements quantitatifs et qualitatifs qui se sont produit dans la consommation alimentaire des Marocains.

Ainsi, entre 1960 et 1984, il y'a eu réduction les quantités consommées en céréales, viandes, légumineuses et sucres ; alors qu'il y'a eu augmentation de celles relatives, plus particulièrement, aux lait et produits laitiers, légumes frais, fruits et huiles et produits gras. Par suite, une amélioration générale a eu lieu : les quantités rapportées en 1994 sont, exception faite des légumes, toutes supérieures que celles de 1984 (Lemtouni, 1998)). Après 1994, il semble qu'il y'ait eu tendance à une diminution des quantités consommées pour beaucoup de produits dont la viande (Akesbi, 2002). Ces changement de tendance dans les niveaux de consommation doivent être mis en rapport avec l'évolution du niveau de la vie et de la proportion de la population marocaine en situation de pauvreté.

Comparativement aux pays de la méditerranée, les estimations faites en 1994 de la consommation des légumes place la consommation du marocain moyen en dessous de celles de tous les pays méditerranéens. A la même date, la consommation des fruits a augmenté mais elle reste inférieure à la consommation moyenne des pays de la méditerranée (du nord et du sud). La consommation des produits d'origine animale a connu une augmentation importante grâce à la consommation du lait, des œufs, du poulet et du poisson.

I.3.3. Taux de couverture des besoins et niveau de dépendance alimentaire

Le taux de couverture moyen de la demande alimentaire solvable, ou taux d'auto approvisionnement (*self reliance*), exprime la capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires à partir de la production nationale. Dans le cas du Maroc, ce taux est estimé à 84% pour la décennie 90. Bien que d'un niveau satisfaisant, au niveau global, cette valeur masque pourtant une très forte dépendance du pays envers les marchés mondiaux relativement aux produits alimentaire de base. On note, en effet, que pour les céréales, le sucre, huiles et le beurre, les besoins locaux n'ont été couverts, en moyenne, qu'à concurrence de 64%, 46%, 36% et 18%, respectivement (Tableaux 2).

Par ailleurs, il est à remarquer que ces taux peuvent, en fonction des niveaux respectifs de production, varier fortement d'une année à l'autre pour certains produits et demeurer presque constants pour d'autres. A titre d'illustration, entre 2000 et 2001, ils sont passés de 23% à 54% pour les céréales, de 13% à 12% pour les huiles, de 53% à 55% pour le sucre, de 106% à 127% pour les viande rouges et de 96% à 111% dans le cas des viandes blanches (Akesbi, 2002).

Food Security

Dans le cas particulier des céréales, et comparativement au taux de couverture atteint en 1974 (85%), cet état révèle une réduction très importante associée à une grande variabilité de la capacité de l'offre intérieure à satisfaire les besoins alimentaires de la population. Aussi, malgré les gains de productivité et suite aux sécheresses récurrentes des années 90, un programme pour la sécurisation de la production de 60 millions de quintaux de céréales a été lancé en 1999 pour une durée de trois années.

L'érosion de la capacité de l'offre intérieure, à satisfaire les besoins alimentaires locaux, explique le recours structurel, de plus en plus important, aux importations alimentaires. Cette tendance a contribué d'une manière significative à l'accroissement de la valeur des importations alimentaires et de leur poids dans les balances commerciales alimentaire et globale du Maroc. Ainsi, durant les années 1990-1999 (Tableau 7), les importations alimentaires ont progressé de 12,5%, avec des fluctuations, selon l'état des récoltes, allant de -12% (en 1994) à +56% (en 1995). En dépit des variations qu'elles ont connu, leurs parts respectives dans les importations agricoles et des importations totales ont subi une tendance à la hausse et ont représenté, en moyenne, 67,2% et 12,5%, respectivement (Rachidi, 2002).

Pendant la période 1990-2001 (Tableau 8), le coût des importations alimentaires s'est considérablement accru. Ainsi, le déficit de la balance alimentaire a triplé en passant de 333 767 à 1 010 491 \$US; avec une moyenne annuelle de 726 488 \$US. Parallèlement, le coût relatif des importations alimentaires par rapport à la valeur des exportations totales est passé de 14% en 1990 à 30% en 1995; depuis, il a diminué et a atteint 16% en 1999 pour remonter par la suite à 19% en 2001. Avec une moyenne s'élevant à 21%, ce ratio place la Maroc parmi les pays dont la satisfaction des besoins alimentaires est dépendante du commerce international et de ces recettes d'exportation.

La structure du coût des importations est à l'image de la dépendance alimentaire du pays, envers le marché extérieur, en ce qui concerne les produits de base (Tableau 7). En effet, le blé, le sucre et les huiles et graines oléagineuses représentent respectivement, en terme de valeur, 31,19%, 12,12% et 17,24% du total des importations alimentaires. Ces principales importations constituent 60,5% du coûts des importations alimentaires totales; le reste étant composé d'autres céréales, de café, de thé et de produits laitiers. L'union européenne (particulièrement la France et l'Espagne) est le principal fournisseur du Maroc en produits alimentaires: le blé, les produits laitiers et les viandes importées de l'UE représentent 33,48% de la valeur des importations alimentaires totales du pays.

II. Etat de la sécurité alimentaire au niveau national

II.1. Les indicateurs de la sécurité alimentaire au niveau national

Il s'agira ici de l'utilisation d'un ensemble de critères pour l'appréciation de l'état de la sécurité alimentaire et du statut nutritionnel de la population au Maroc. La FAO dispose, à cet effet, d'une liste d'indicateurs (FIVIMS: food insecurity and vulnerability indicators and mapping system) pour la mesure de différents aspects de l'insécurité et de la vulnérabilité alimentaire (disponibilité, accès, stabilité, qualité et innocuité). Mais le choix du sous ensemble à utiliser dans le cas précis du Maroc doit être en rapport avec la situation alimentaire particulière du pays. Aussi convient-il, de se référer aux principales caractéristiques de cette dernière en vue d'orienter le choix des critères à utiliser ensuite.

L'examen de la situation alimentaire et nutritionnelle au Maroc a permis de mettre en évidence les statuts spéciaux de certains groupes de produits relativement à leurs contributions quantitatives à la réalisation de la sécurité alimentaire. Il s'agit, en premier lieu, des céréales, des huiles, du sucre et du lait dont la demande n'est pas que partiellement couverte par la production locale, et qui ont longtemps bénéficié de subventions (à la production et à la consommation) en leur qualité de produits stratégiques. A ces produits, il faudrait ajouter les viandes en tant que source de protéines animales et en raison de la première place qu'elles occupent dans les dépenses alimentaires des ménages.

Par ailleurs l'offre alimentaire actuelle laisse apparaître des contraintes et des défaillances quantitatives et qualitatives qui entravent la réalisation d'un niveau adéquat de sécurité alimentaire. A ce titre on peut citer la part importante des importations des produits alimentaires dans la balance commerciale du pays. Cette part est si importante qu'elle fait du Maroc un importateur net de produits alimentaires devant consacrer une partie significative de ses recettes d'exportation (plus de 20%) à la couverture de la facture alimentaire. A cet aspect, on ajoutera la prépondérance des produits végétaux comme source majeure des apports en énergie et de la plupart des nutriments, l'insuffisance des apports en protéines et en lipides, le déficit en protéines animales, l'excès de glucides et les carences en vitamine A et en fer. Ces facteurs sont à l'origine de la prévalence de la sous-alimentation et de différentes formes de malnutrition ayant, parfois, des répercussions négatives sur l'état de santé des certaines catégories vulnérables de la population.

Sur, cette base, les indicateurs de la sécurité alimentaire doivent répondre aux critères suivants :

- Concerner les produits principaux : céréales, huiles et corps gras, sucre, lait et viandes rouges ;
- Permettre de mesurer les aspect quantitatifs et qualitatifs des différentes composantes de la sécurité alimentaires relatives à ces produits en termes de disponibilité, accès, stabilité et qualité.

Les données utilisées portent sur la période 1994-2000, afin de faciliter la comparaison avec les autres pays participant au projet ROA. Il s'agit de données procurées par ROA-CT (2002) et qui ont été amendées, pour certains aspects, à partir d'autres sources (Organisation Mondiale du Travail, World development indicators et Millennium development goals de la Banque mondiale,) et par l'exploitation de la documentation locale.

II.1.1. Les indicateurs de base de la sécurité alimentaire en général

Il s'agit d'indicateurs de base qui permettent l'évaluation globale des aspect quantitatifs et qualitatifs de la sécurité alimentaire du pays. Ils concernent les apports en énergie, la sous alimentation, l'espérance à la vie, la mortalité infantile et la malnutrition (Tableau 9).

Pendant la période 1994-2000, les disponibilités alimentaires en énergie ont amorcé une tendance à la baisse, suite à la succession des années de sécheresse, mais demeurent dans le voisinage de 3000 Kcal/personne/jour dont 64% sont procurés par les céréales. Cette valeur des apports en énergie paraît satisfaisante au niveau global, mais elle cache des disparités dans sa distribution, car la proportion de la population sous alimentée a augmenté depuis 1997. En 2000, elle concernerait 6% de la population totale; soit 1,8 millions de personnes dont la majorité est composée d'enfants (en milieu rural et dans les zones périurbaine). Cette proportion serait, à peine, légèrement supérieure à celle de la population vivant en dessous du niveau d'ingestion calorique minimale (2000 kcal/pers/j en moyenne, et 2400 kcal/pers/j pour les adultes).

Food Security

Les autres indicateurs de santé se sont améliorés notablement. Ainsi, l'espérance de la vie à la naissance est passé de 65,7 ans en 1995 à 67,5 ans en l'an 2000 ; de même le taux de mortalité infantile (des enfants de moins de 5 ans) est passé de 67 décès pour mille en 1990 à 59,6 en 2000, soulignant une forte tendance à la baisse puisqu'il s'élevait à 83 en 1990 (World development indicators).

Cette évolution positive, qui témoigne d'une amélioration de la sécurité alimentaire d'une manière générale, est cependant contrariée par la prévalence de la malnutrition au niveau des enfants en âge vulnérable. Les estimations rapportées à ce sujet (Lemtouni, 1999) font état d'une insuffisance pondérale et d'un retard de croissance et concernant, respectivement, 9% et 24 % des enfants âgés de moins de 5 ans. Mais il semble que ces taux auraient tendance à baisser avec l'amélioration générale des apports et de l'éducation alimentaire (selon la Banque Mondiale, l'insuffisance pondérale s'élevait à 9,5% en 1993)

II.1.2. Les indicateurs de disponibilités alimentaires et insécurité alimentaire

Ces indicateurs concernent les disponibilités en céréales, en protéines totales et animales et en lipides (Tableau 10). Globalement les disponibilités se sont maintenues aux niveaux déjà atteints en 1994 : 246 kg/pers/an de céréales, 81 g/pers/j de protéines dont 15 g/pers/j d'origine animale et 58 g/pers/j de lipides ; mais, on constate une tendance à la baisse à partir de 1998, suite aux années de sécheresse qu'a connu le Maroc pendant cette période et qui ont causé la réduction des disponibilités par personne en céréales de 12 unités entre 1998 et 2000.

Il faut souligner qu'en raison de la grande variabilité de la production nationale (en céréales notamment) et l'accroissement de la population, le Maroc a eu recours aux importations pour pallier le déficit, parfois important, de la production intérieure en ce qui concerne la couverture des besoins alimentaires. Ce faisant, le pays se trouve doublement exposé à des risques de défaillance des disponibilités alimentaires en quantité et qualité. Aussi est-il important d'évaluer, sur le long terme, les probabilités de ne pas disposer d'une alimentation adéquate pour la population qui exprime l'état *d'insécurité alimentaire*.

Cela peut être fait en calculant les fréquences d'une chute des consommations annuelles en dessous d'un seuil équivalant à 95% des consommations de tendance respectives (ROACT, 2002). Les valeurs générées, dans le cas du Maroc, ont concerné les disponibilités annuelles en énergie totale, en énergie procurée par les céréales et en protéines totales aux cours de deux périodes : 1961-2000 (40 ans) et 1981-2000 (20 ans). La comparaison des résultats obtenus pour les trois items (Tableau 11) suggère que les risques de sous alimentation, accompagnés d'une plus grande variation, se sont accrus au cours des vingt dernières années, comparativement à la période 1961-2000. Cette tendance s'applique, en premier lieu, aux apports en protéines totales, dont la probabilité de déficit est passée de 6,1% à 10,2%. Elle concerne, aussi, l'énergie procurée par les céréales, dont la probabilité de déficit est passée de 4,3% à 6,2%. A la lumière de ces résultats, on peut conclure que *l'insécurité alimentaire*, à l'échelle nationale, aurait tendance à se développer. Ce qui veut dire que ce phénomène affecterait, à des degrés encore plus élevés, les régions et groupes sociaux vulnérables.

II.1.3. Les indicateurs d'Accessibilité à une alimentation adéquate

L'accessibilité alimentaire est traitée à travers les indicateurs relatifs à la superficie arable par habitant, les indices des prix à la consommation, la répartition des revenus, les taux de pauvreté

de chômage et d'analphabétisme, le développement du réseau routier, le pouvoir d'achat et la croissance économique (Tableau 12).

La superficie arable par habitant indique le niveau moyen de dotation en ressource terre nécessaire à l'entreprise de l'activité agricole. L'importance de la production générée par cette superficie conditionne l'accès direct, par autoconsommation, et indirect, par l'affectation d'une partie du revenu à l'achat de biens alimentaires, à une nourriture adéquate. Il est à noter que cette dotation s'est pratiquement stabilisée autour de 0,33 ha par habitant, dont seulement 0,04 ha en irrigué. Tenant compte du caractère limité des disponibilités en terre, des conditions arides et des sécheresses récurrentes prévalant au Maroc, cette superficie est insuffisante relativement aux besoins alimentaires, actuels et futurs, de la population. Faute d'amélioration par des apports d'eau et de gains de productivité, la production à venir ne permettra pas une amélioration substantielle des revenus tirés de l'activité agricole et l'offre intérieure en produits agricoles de base.

La situation des routes conditionne les activités de transport des denrées alimentaires d'une région à une autre et des ports vers l'intérieur du pays. Le développement du réseau routier est un élément essentiel dans l'accès physique des populations résidant dans les régions enclavées, et à potentiel de production faible, à une offre alimentaire adéquate en quantité, qualité et prix. Au cours des dernières années, cette infrastructure a connu une certaine amélioration : relativement à l'ensemble du réseau routier, les routes consolidées et asphaltées sont passées de 50% en 1996 à 56% en 2000, et un programme ambitieux de construction des routes en vue du désenclavement du milieu rural a été mis en œuvre par le gouvernement. Ce développement des possibilités d'accès physique revêt un caractère crucial dans le cas des produits périssables comme les produits laitiers, les fruits et légumes et, plus encore, les poissons. Pour ces derniers, l'absence d'infrastructure de routière et de transport prive beaucoup de zones d'un aliment riche en iode, dont les populations locales ont hautement besoin.

L'indice du coût de la vie (ou indice des prix à la consommation) a augmenté de 16 points entre 1994 et 2000, dont 6 points entre 1994 et 1995 ; alors que *l'indice des prix des produits alimentaires* n'a augmenté que de 10 points entre les mêmes dates, dont 7 points entre 1994 et 1995. relativement aux autres produits, cette tendance traduit une décélération plus importante des prix des denrées alimentaires en raison de la conjonction d'une compression des dépenses de consommation et de l'intervention de l'Etat au moyen de subventions de certains des produits alimentaires de base (farine commune de blé tendre, huiles et sucre)

L'emploi constitue une garantie de percevoir un revenu. Le niveau de celui ci contribue à la détermination des possibilités d'accès économique aux denrées alimentaires : à prix égales, le niveau de consommation dépend de l'importance du revenu. Le taux de chômage, après avoir diminué de 22,9% à 16,9% entre 1995 et 1997, a repris sa progression à la hausse depuis atteignant 22% en 2000. Cependant, l'emploi est lui-même tributaire des qualifications dont dispose l'individu. Celles-ci dépendent de son niveau d'éducation et de scolarisation en général. *Le taux d'analphabétisme* constitue donc un bon indicateur pour apprécier la sécurité alimentaire d'un pays. En effet, ce taux s'est amélioré passant de 69,5% à 64% entre 1995 et 2000 pour les femmes et de 42,4% à 38% entre les mêmes dates pour les hommes.

Malgré la tendance à l'amélioration du *revenu national brut* par habitant en termes courants passant de 3180 \$ à 3450 \$ entre 1994 et 2000 et l'amélioration du *produit intérieur brut* par habitant passant de 3308 \$ à 3546 \$ entre les mêmes dates, on constate que le produit intérieur brut en \$ constants, de 1995, subit des variations d'une année à l'autre et a tendance à stagner

Food Security

autour de 1350 \$US. Cette situation s'explique par l'impact de la part relative du *PIBA* qui, tout en fluctuant, a connu une diminution depuis 1998.

La stagnation de l'économie, l'augmentation sensible du *taux de chômage* et l'élévation, assez importante du *coût de la vie* ont contribué à *l'accroissement de la pauvreté* qui est l'un des facteurs importants de l'insécurité alimentaire au Maroc. Ainsi, entre 1990-91 et 1998-99, la proportion des personnes pauvres est passée de 13% à 19% pour l'ensemble du pays, de 18% à 27% en milieu rural et de 7% à 12% en milieu urbain. En outre, l'espace rural regroupe à lui seul près de 65% du total de la population pauvre au Maroc. Cette situation est le résultat d'une répartition inéquitable des revenus entre les différentes couches de la population. Ainsi, on note selon les enquêtes de consommation que la situation ne s'est pas améliorée entre 1984/85 et 1998/99. Bien au contraire, elle s'est même dégradée légèrement. Alors que les 10% les moins favorisés dépensaient 2,66% ; 2,81% et 2,6% respectivement en 1984/85, 1990/91 et 1998/99, les 10% les plus favorisés dépensaient à eux seuls 31,84 ; 30,49 et 30,9 % des revenus disponibles. *L'indice de GINI* confirme cette répartition inéquitable et s'élève à 40% selon la dernière ENNVN de 1998/99. La persistance de taux élevés de pauvreté et de sous alimentation ont été à l'origine du maintien de programmes d'aide alimentaire dont la valeur s'est élevée, en moyenne à 19 \$US par habitant.

Au niveau global, les possibilité d'accès d'un pays au marché des produits alimentaire, pour la satisfaction de la demande alimentaire intérieure, peut être évaluée au moyen du calcul de *l'indice de la capacité à importer les produits alimentaires*. Ce dernier représente le ratio de la valeur des importations alimentaires aux recettes d'exportations nettes du remboursement des emprunts extérieurs. Dans le cas du Maroc (Tableau 13), cet indice a presque doublé entre 1990 et 2000 (en passant de 7% à 13,3%) indiquant un alourdissement de la facture des importations alimentaires (en céréales, produits laitiers, viandes et huiles). Avec une telle tendance, le Maroc est amené à consacrer une part de plus importante de ses recettes d'exportations à l'achat de denrées alimentaires. Il faut, cependant, remarquer que ce taux reste encore inférieur au seuil critique de 25% (Valdès, 2002) au delà duquel le pays devra considérer sérieusement les risques de ne pouvoir disposer de ressources suffisantes pour continuer à accéder au marché mondial des biens alimentaires.

II.1.4. Stabilité de l'offre alimentaire

La production agricole et alimentaire au Maroc a été caractérisée par une plus grande instabilité au cours de la dernière décennie, à cause de la plus grande fréquence des sécheresses que le pays a subi. Il en a résulté une variation, en dents de scie, de la production et des prix agricoles et un recours plus important aux importations de denrées alimentaires. Cette situation est une source d'insécurité alimentaire. Aussi, la gestion de l'offre alimentaire à des fins d'une plus grande stabilité devient, une grande priorité.

La stabilité de l'offre alimentaire est approchée au moyen des taux de dépendance alimentaire en produits de base, de la variabilité des productions alimentaire brute et nette et des fluctuations des prix des denrées alimentaires (Tableau 14).

Ainsi, *le ratio de dépendance en céréales* (exprimé par le rapport des importations en céréales aux disponibilités totales en céréales) est passé de 26,1% en 1994 à 73% en l'an 2000, avec une moyenne de 50,4%, indiquant une plus grande dépendance du pays du marché international des céréales pour la satisfaction des besoins internes.

Par ailleurs, *les indices de variabilité des productions alimentaires brute et nette* ont atteint respectivement 12,0% et 12,4% durant la période 1994-2000. De son côté, l'indice de variabilité des prix des denrées alimentaires a atteint 24,3% pour la même période, soulignant ainsi l'acuité des problèmes qu'un tel niveau de variabilité pose pour la gestion des dépenses de consommation alimentaires.

Les indices alternatifs de variabilité des productions alimentaires brute et nette, et celui des prix des produits alimentaires qui mesurent les fluctuations de ces indices par rapport à leur tendance à long terme, ont atteint respectivement 10,5%, 10,9% et 5,2%. Ces valeurs, montrent que, à long terme, les productions alimentaires brute et nette ont des indices de variabilité similaires, dont la grandeur est deux fois supérieure à celle de l'indice des prix des produits alimentaires.

Pour atténuer l'impact négatif sur l'économie du pays de l'instabilité des productions alimentaires intérieures, un programme pour la sécurisation de la production de 60 millions quintaux de céréales en année sèche a été lancé par le Ministère de l'agriculture en 1999 pour une durée de trois campagnes agricoles (1999-2002).

II.2. Nature et évaluation des avantages sociaux de la sécurité alimentaire

II.2.1. Nature des avantages sociaux de la sécurité alimentaire

La nature des avantages sociaux de la sécurité alimentaire, au niveau national, est intimement liée à la vision que l'on a de la question alimentaire. Au Maroc, comme dans d'autres pays, la perception de la sécurité alimentaire a évolué dans le temps. Aussi s'agira-t-il de retracer, d'abord, cette évolution et de procéder, ensuite, à l'identification des avantages sociaux attachés aux différentes perceptions ayant prévalu à différentes époques.

a) Evolution de la perception de la sécurité alimentaire au Maroc

Au Maroc, la politique agricole poursuivie jusqu'au milieu des années 80 reposait sur deux objectifs essentiels: la quête acharnée de l'autosuffisance alimentaire et la promotion des exportations. L'objectif d'autosuffisance s'appliquait, en particulier, aux produits alimentaires de base (céréales, sucre, huiles, viandes, lait et dérivés) pour le développement desquels d'importants moyens techniques et financiers étaient mobilisés.

Selon la conception de l'époque, la sécurité alimentaire devait être achevée par la couverture de la totalité des besoins de base, à des prix accessibles, par l'offre intérieure du pays, en omettant de voir le marché extérieur comme une source d'approvisionnement complémentaire. Dans la pratique, l'objectif d'autosuffisance alimentaire s'est trouvé confronté, dans sa réalisation, à des difficultés physiques (aléas pluviométriques), techniques (faible productivité) et financières (coûts élevés des subventions à la production et à la consommation, constitution de stocks). La prise en considération de ces difficultés et l'expansion, par ailleurs, qu'a connu le commerce international des produits agricoles, depuis le milieu des années 80, a mis en valeur les opportunités qu'offre le recours au marché extérieur pour la couverture, à moindres coûts, des besoins alimentaires de la population.

Ainsi, a émergé une nouvelle conception impliquant, dans le nouveau contexte, une production intérieure assortie de la *capacité* d'importer qui permette de répondre dans les meilleures conditions économiques aux besoins alimentaires du pays. Ce concept, plus souple, indique en même temps que *la contribution de la production nationale à la sécurité alimentaire du pays devrait obéir aux conditions d'efficience économique*. Le respect des ces conditions n'exclue

Food Security

pas la contraction de l'offre intérieure et la réduction, en conséquence, de la fonction alimentaire de l'agriculture nationale et, partant, des avantages qui lui sont associés aux plans politique et social.

Le caractère stratégique de cet enjeu, a amené les décideurs à considérer que, dans le contexte national actuel, *“la sécurité alimentaire s'avère un impératif qui s'inscrit d'emblée dans le champ de la politique agricole, elle est une prérogative des pouvoirs publics et relève des attributs de souveraineté nationale. Le marché international ne doit donc pas être considéré comme une fin en soi, mais comme un instrument pour atteindre les objectifs de la croissance économique, de l'emploi, du développement social et de la stabilité politique”* (MADRPM, 2000). En substance, le dosage à atteindre en associant production intérieure et importations alimentaires dépend des objectifs arrêtés en matière de développement économique et social et de stabilité politique.

Devant la complexité d'une telle problématique, les décideurs se sont contentés d'une approche pragmatique consistant à énoncer que la production nationale doit réaliser des *taux stratégiques d'auto approvisionnement* (self reliance) permettant de garantir un niveau minimum de sécurité alimentaire en produits de base, tout en prenant en considération les potentialités de production des différentes zones agroécologiques. A titre d'illustration, les *taux stratégiques d'auto approvisionnement* ont été fixés dans le cas des céréales comme suit : augmentation de taux de couverture des besoins en blé tendre de 52% à 70%; maintien des taux de couverture du blé dur, de l'orge et du maïs à leurs niveaux respectifs actuels, soit 80%, 90% et 30% ; tout en oeuvrant pour l'amélioration de la qualité des produits mis à la disposition des consommateurs.

b) Identification des avantages sociaux attachés à la sécurité alimentaire

Jusqu'au milieu des années 80, les avantages liés à la sécurité alimentaire -et couramment avancés pour sa justification- consistaient dans le fait que le développement d'une offre alimentaire intérieure contribue à la croissance économique, une économie des devises par la réduction des importations des produits alimentaires, l'amélioration des revenus et de l'emploi en milieu rural, et la préservation du pouvoir d'achat des couches défavorisées par la fourniture de produits à des prix abordables. Ainsi, la production intérieure, tout en contribuant à la dynamique économique du pays, devait participer à l'atténuation des risques de pénurie de produits alimentaires liée à l'approvisionnement incertain à l'extérieur et constituer une protection contre les difficultés de financement des importations à la suite de crises économiques graves.

Cependant, la poursuite de seul renforcement de la capacité d'auto approvisionnement en biens alimentaires peut se révéler négative sur différents aspects. En effet, la recherche du maintien artificiel d'une production intérieure élevée, à l'aide de fortes subventions, a favorisé l'extension des cultures (les céréales en particulier) aux zones marginales à faible potentiel de production. Ce qui a augmenté significativement les risques de mauvaises récoltes en cas d'année sèche. Dans ces conditions, le recours au commerce extérieur, pour pallier les insuffisances de la production intérieure, permettrait de réduire la mise en culture continue des terres fragiles et d'épargner celles qui sont totalement impropres à être exploitées. Ce qui préservera les capacités productives agricoles futures du pays et contribuera à la stabilisation de la production agricole.

Dans le nouveau contexte, les avantages sociaux précités n'ont pas perdu leur pertinence, mais ils se trouvent, désormais, modulés par la recherche d'une meilleure efficacité qui prend en compte les opportunités offertes par le commerce international et la nécessité d'adapter les niveaux de productions aux capacités productives des différents territoires. Parmi les récentes

politiques initiées par les autorités publiques, à cet égard, figure un programme spécial qui a été mis en œuvre par les pouvoirs publics pour atténuer l'impact négatif de l'instabilité de la production alimentaire intérieure sur l'économie du pays.

Il s'agit du programme pour la sécurisation de la production de 60 millions quintaux de céréales en année sèche, dont le promoteur est le Ministère de l'agriculture. Ce programme, qui a été lancé en 1999 pour une durée de trois années (1999-2002) concerne 300 000 hectares dans l'irrigué, 1,6 millions hectares dans le *bour* à haut potentiel et 2,4 millions hectares dans les autres zones. Selon ses concepteurs, ce programme aura des retombées positives à plusieurs niveaux. Au niveau macro-économique, il permettra de garantir un *taux de croissance de l'économie* nationale et un gain de trois points (9 milliard de DH aux prix courants) et de réaliser une *économie de devises* de l'ordre de 2 milliards de DH, grâce à la réduction du volume des importations des céréales d'environ 15 millions de quintaux en années sèches. En matière *d'emploi*, le programme aboutira à la création de 10 millions journées de travail, soit l'équivalent de 50 000 emplois permanents. Il contribuera, par ailleurs, à *l'amélioration du revenu* des agriculteurs de 5 000 DH/ha dans les zones irriguées et de 2000 DH dans les zones *bour* à haut potentiel. (MADRPM, 1999)

Convaincu des bénéfices que la société retirera de ce programme, l'Etat a mis en place un arsenal de mesures comprenant, l'assurance de la production contre la sécheresse, la fourniture des conseils techniques, la subvention des semences sélectionnées (50%) et engrais (10%), la reconduction du régime de commercialisation appliqué pour le blé tendre au blé dur et à l'orge, la garantie de prix de référence aux producteurs, l'encouragement du stockage et l'allègement des frais de transport des céréales. L'ensemble de ces mesures devraient induire l'augmentation de la productivité des céréales, en faisant passer les rendements par hectare à 50 quintaux dans l'irrigué, 20 quintaux dans le *bour* à haut potentiel et à 5 quintaux dans les reste.

Ce cas d'espèce illustre assez bien que, dans le cas du Maroc, l'achèvement d'un niveau jugé adéquat (stratégique) de sécurité alimentaire est associé à des avantages sociaux en termes de revenu, d'emploi et, surtout, d'une plus grande indépendance alimentaire du pays à la suite de la réduction des importations de produits alimentaires.

II.2.2. Evaluation des avantages sociaux de la sécurité alimentaire

Comme il a été montré ci-dessus, les céréales et les produits céréaliers occupent une place privilégiée dans la ration et le panier alimentaires des Marocains. Par ailleurs, leur production est associée à l'élevage avec lequel ils constituent une part importante des activités et des revenus de la plupart des agriculteurs. A la suite des programmes d'ajustement structurel (1985-1990) du secteur agricole et des mesures de libéralisation engagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord sur l'agriculture du cycle d'Uruguay, des questions insistantes ont été soulevées concernant le devenir d'un secteur aussi stratégique pour l'économie du pays. On s'interrogeait, en effet, sur l'impact d'une réduction importante de la production intérieure sur les différentes composantes de la sécurité alimentaire et sur les avantages sociaux qui leur sont associés.

A défaut de pouvoir disposer de résultats relatifs à l'évaluation des avantages sociaux liés à un niveau déterminé de sécurité alimentaire (d'auto approvisionnement), on procédera inversement en exploitant les résultats de l'impact de différentes mesures de libéralisation sur la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages. On s'intéressera, alors, à l'évaluation pour le pays des avantages et des coûts sociaux liés à une plus grande ouverture sur le marché extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement en céréales.

Food Security

L'étude entreprise à cet fin (Doukkali, 2003) consiste en des simulations, au moyen d'un modèle d'équilibre général calculable (EGC), de différentes options de libéralisation du commerce extérieur et des prix des céréales. Les effets sont évalués aux niveaux macroéconomiques, de six zones agroécologiques et de quatre types de ménages. Les simulations ont concerné sept scénarios dont la référence est représentée par la situation prévalant en 1998. Il s'agit de :

S0 = Situation initiale (1998)

S1 = Suppression de la subvention sur la farine nationale de blé tendre (FNBT)

S2 = S1 + Suppression des protections douanières sur le blé tendre

S3 = S2 + Suppression des protections douanières sur le blé dur

S4 = Suppression des protections douanières sur l'orge

S5 = S2 + suppressions des protections douanières sur le maïs

S6 = Libéralisation de la filière céréales : S3 + S4 + S5

Les scénarios choisis correspondent à des options extrêmes et sont destinés à évaluer les effets conséquents à l'avènement conjoint d'une totale libéralisation des différents produits afin d'apprécier l'amplitude des variations des avantages et coûts associées au retrait de la subvention de la farine nationale de blé tendre (FNBT) et à une plus grande ouverture sur le marché extérieur pour l'approvisionnement en céréales.

On se limitera, dans ce qui suit, à l'exposition des résultats aux niveaux macroéconomique. Ceux-ci concernent (Tableau 15) le taux de change, le PIB, les dépenses et recettes de l'Etat, la consommation privée, les exportations et importations totales, les exportations et importations agricoles, la balance commerciale agricole, les exportations et importations non agricoles et la balance commerciale non agricole. L'examen de ces résultats appelle les constatations suivantes : Le retrait de la subvention de la FNBT, qui s'élevait à 40%, est équivalente à une augmentation des prix à la frontière qui aurait découlé, aussi, d'une dévaluation de la monnaie nationale. Il en résulte, en effet, une réduction du taux de change, des diminutions des dépenses de l'Etat, de la consommation privée, des exportations et importations totales, des importations agricoles. Par contre on relève une augmentation des recettes de l'Etat et une amélioration, en particulier, de la balance commerciale agricole (4,6%) ;

La libéralisation des importations se traduit par une diminution des prix qui aurait pu, aussi, être induite par une réévaluation de la monnaie nationale. Il en résulte des augmentations du taux de change, et, surtout, des importations agricoles. Le taux d'augmentation de ces dernières est fonction de la nature du produit concerné et de la combinaison des mesures de libéralisation considérée. Il passe, ainsi, de 0,78% dans le cas de la libéralisation du maïs seul, à 17,5% dans le cas de libéralisation totale de l'ensemble des céréales. Il est à noter que les effets induits par les libéralisations concernant le blé tendre et le blé dur constituent l'essentiel des changements constatés ;

La libéralisation des importations des céréales se traduit par une accentuation du déficit de la balance commerciale agricole qui s'élève à 17,6%, 28,9% et 33,5%, pour S2, S3 et S6, respectivement. Inversement, pour les mêmes scénarios, on note une amélioration de la balance commerciale non agricole à la suite de la réduction du déficit de 3,47%, 7,6% et 9,57%, respectivement. L'amplitude de cette amélioration, cependant, n'est pas suffisante pour compenser, quelque soit le scénario, l'impact négatif énorme de l'augmentation des importations de céréales sur la balance commerciale globale dont le déficit s'est aggravé par rapport à la situation initiale.

On peut donc conclure que la libéralisation totale des céréales va se traduire par une augmentations des importations qui accroît la proportion des recettes d'exportation destinées aux importations agricoles tout en accentuant, pour ces produits, le degré de dépendance du pays vis à vis de l'extérieur.

III. Etat de la sécurité alimentaire au niveau des ménages

L'état de la sécurité alimentaire au niveau des ménages sera approché à travers l'examen de l'évolution des dépenses de consommation alimentaires et de l'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle en tenant compte des effets de la libéralisation du marché des principaux groupes d'aliments.

III.1 Evolution des dépenses de consommation alimentaire

Au Maroc, il n'existe pas de données annuelles sur l'état et l'évolution de la consommation alimentaire dans le pays. Les enquêtes de consommation qui permettent de le faire n'ont lieu qu'une fois tous les dix à douze ans (Akesbi,2002). Les dernières données détaillées, qui ont été publiées, à ce sujet, proviennent de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses et des ménages (ENCDM), effectuée en 1984-85, et de l'étude réalisée en marge de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages (ENNVN) en 1990/91. Pour les années 90, on ne dispose que d'études limitées, ponctuelles et partielles, qui ont été entreprises soit par le Ministère de la santé publique ou dans le cadre de travaux de recherches. Les résultats sur la consommation alimentaire provenant de l'ENNVN de 1998/99 n'ont, à ce jour, fait l'objet que d'une brève note présentant la structure des dépenses alimentaires et leur élasticité-revenu¹.

III.1.1. Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages

La revue de la structure des dépenses totales de consommation, depuis l'indépendance du pays, montre que la part des dépenses consacrées à l'alimentation continue à régresser tout en occupant toujours la première place. En effet, sur la période 1960-1998 (Tableau 16), cette part est passé de 70,2% à 43,1% au niveau national, de 59,7% à 38,4% en milieu urbain et de 75,9% à 54,2% en milieu rural. Cette tendance à la baisse a connu, cependant, une nette décélération au niveau national ayant même conduit, au cours des années 90, à une stagnation du coefficient budgétaire de l'alimentation chez les ruraux (54,2 % en 1998 contre 54,7 % en 1991).

Ce phénomène suggère que les niveaux des dépenses totales n'ont pas été assez suffisants pour induire une réduction plus importante de la part relative des dépenses alimentaires. L'examen, à cette fin de l'évolution (en DH constant) des dépenses annuelles moyennes entre 1985 et 1998 (voir Module 3), montre que le niveau de vie s'est nettement dégradé durant la décennie 1990 en subissant une baisse de 1,9% par an en moyenne entre 1991 et 1998 (MPEP, 1999). L'effet de ce déclin a été amplifié par une répartition inégale des dépenses de consommation: l'ENNVN-1998/99 fait ressortir que les 10% de la population les plus favorisés s'accaparent 30,95% des dépenses globales, soit presque le tiers; et il revient à la tranche des 10% les plus défavorisés 2,63% seulement de ces dépenses (MPEP, 1999). Ceci a contribué à l'augmentation de taux de pauvreté qui est passé de 13.1 en 1990-91 à 19% en 1998-99 (soit 5.3 millions de personnes). Cette pauvreté est principalement rurale : 66% des pauvres recensés vivent en milieu rural, et

¹ Cf . Demande alimentaire : structure et élasticité-revenu, Repères Statistiques, n° 62, octobre 2001. Site de la Direction de la Statistique, Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Rabat (www.statistic.gov.ma).

Food Security

27.2% des ruraux sont pauvres, contre 12% en milieu urbain (pour plus de détails voir le rapport relatif au module 3).

Le poids de la pauvreté est encore renforcée par l'importance des ménages en situation de précarité. L'ENNVM-1998/99 a, en effet, révélé que, selon le milieu de résidence, près de 64,5 % des ménages au niveau national, 51,7 % en milieu urbain et 81,7 % en milieu, ont des dépenses annuelles inférieures aux moyennes correspondantes (46 339 DH au niveau national, 56 781 DH en zones urbaines et de 32 372 DH en zones rurales). Par ailleurs, on note que 50% des ménages-composés en moyenne de 5 à 6 personnes- dépensent moins de 32.645 DH par an, soit un peu plus que la dépense annuelle moyenne des ménages ruraux (32 372 DH).

En 1998/99, la structure des dépenses des ménages reste dominée par l'alimentation et l'habitation qui constituent les deux principaux postes de consommation (64,5 % du total des dépenses des ménages au niveau national en 1998, soit 61,8 % dans des villes et 70,9 % dans les campagnes). Selon le lieu de résidence, on note que les dépenses alimentaires des citadins sont 1,4 fois plus importantes que celles des citadins et que leur part des dans le budget croit de 37% dans les grandes villes à 41,5% dans les petites villes, et atteint 54,2% en zones rurales (MPEP, 1999). Selon le niveau de vie, on constate que cette part décroît quand le revenu augmente: les 10% de la population les plus défavorisés réservent ainsi 57,5 % de leurs dépenses annuelles à l'alimentation, tandis que les 10 % de la population les plus aisés consacrent seulement 32,7 % (MPEP, 1999). En ce qui concerne la population pauvre, la part des dépenses destinée à l'alimentation s'élève à 53,7% au niveau national, soit 53,5% en milieu urbain et 61.3% en milieu rural (MPEP, 2001a). Il y'a également lieu de noter que plus un ménage compte de personnes, plus la part des dépenses alimentaires augmente dans son budget. Celle-ci passe de 39,9 % pour les ménages à taille réduite (1 ou 2 personnes) à 46,7 % pour ceux ayant une dimension égale à 9 personnes et plus (MPEP, 1999).

III.1.2. Structure et élasticité des dépenses alimentaires

La structure des dépenses alimentaires est dominée par les produits de base. en 1991, les ménages marocains ont dépensé, en moyenne, 3085 DH pour la satisfaction de leur besoins alimentaires. Les produits alimentaires de base en ont absorbé 36% au niveau national, 29,61% en milieu urbain et 44,25% en milieu rural (Direction de la Statistique, 1991). Comparativement aux autres aliments, les produits à base de céréales ont représenté, à eux seuls, le cinquième de la dépense alimentaire moyenne d'un habitant; ce qui, considérant leur aspect bon marché, reflète l'importance des quantités consommées. Le sucre et les huiles et corps gras ont absorbé respectivement 5,2% et 8,6%.

A la fin des années 90, le volet de la consommation alimentaire a constitué une partie importante de l'ENNVM-1998/99. Les résultats obtenus sont en cours d'analyse pour édition dans un rapport spécial sur la consommation et des dépenses alimentaires. Les données partielles, publiées à ce jour, concernent la structure des dépenses alimentaires et leur élasticité-revenu² (MPEP, 2001b). Faute de données additionnelles sur les prix et les quantités des produits consommés, on se limitera dans aux commentaires des ces deux résultats.

a) Structure des dépenses alimentaires

² Cf . Demande alimentaire : structure et élasticité-revenu, Repères Statistiques, n° 62, octobre 2001. Site de la Direction de la Statistique, Ministère de la Prévision Economique et du Plan, Rabat (www.statistic.gov.ma).

La revue des coefficients budgétaires respectifs de différents groupes de produits permet de dégager les constats suivants (Tableau 17)

Au niveau national, le budget alimentaire des ménages est principalement consacré aux viandes rouges et blanches (24,5%), aux 'céréales et produits à base de céréales' (19,4%), aux légumes frais (9,4%), aux corps gras (7,2%), aux 'lait, produits laitiers et œufs' (6,7%). Les fruits, les légumes secs et en conserve, les poissons, le sucre, le ' thé, café et plantes aromatiques' représentent respectivement 4,7%, 3.2%, 2.6%, 3.4% et 4.0%. la nouveauté réside dans la consécration des « repas pris à l'extérieur » qui ont drainé 5,5% des dépenses alimentaires.

Selon le milieu de résidence, la structure de ce budget alimentaire apparaît différente à plusieurs niveaux. Ainsi, alors qu'en milieu rural, on consomme relativement plus de céréales (23.5% contre 16.9% en milieu urbain), de corps gras (9% contre 6.1%) et de sucre (4.8% contre 2.7%), en milieu urbain, des parts plus importantes du budget vont aux viandes (25.6% contre 22.6%), aux produits laitiers et œufs (7.8% contre 4.8%), aux fruits (5.3% contre 3.9%), et aux poissons (3.1% contre 1.6%).

Il apparaît, ainsi, que le Marocain moyen affecte le tiers (33,8%) de son budget alimentaire aux produits riches en protéines d'origine animale (viande, lait et poissons). Pour le citadin moyen, la proportion correspondante s'élève à 36,5 % ; elle tombe à 29,0% en milieu rural. La consommation alimentaire des ruraux apparaît relativement focalisée sur les produits riches en calories et en lipides comme les céréales, les corps gras et le sucre. Ces produits représentent à eux seuls 37,3% du budget alimentaire des ménages ruraux contre 25,5% en milieu urbain (Akesbi, 2002). Cette situation met en évidence que l'accès à la consommation des produits riches en protéines est plus difficile dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Il en découle que la nutrition des populations rurales est relativement déficitaire en protéine d'origine animale. Ces résultats soulignent que tout accroissement des revenus des ménages devrait se traduire par une amélioration qualitative et quantitative de la demande alimentaire à un rythme beaucoup plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

b) Elasticité des dépenses alimentaires

L'examen des élasticités- revenu de la demande alimentaire des ménages selon les groupes de produits et le milieu de résidence révèle ce qui suit (Tableau 17):

Un accroissement du revenu moyen de 1% donnerait lieu à une augmentation globale du budget alimentaire de 0,88% au niveau national, et 0,98% en milieu rural contre 0,90% en milieu urbain. L'écart des élasticités souligne la plus grande propension des ruraux à réagir positivement à une amélioration de revenu de même grandeur. Cette remarque est d'une importance capitale en ce qui concerne la population pauvre dont les élasticités revenu sont plus élevées: 0,961 en milieu urbain et 1,072 en milieu rural.

Les produits pour lesquels l'accroissement s'effectuerait à un rythme plus rapide que celui des revenus, et dont l'élasticité est supérieure à l'unité, sont ceux qui contribuent à l'amélioration de la qualité de la consommation alimentaire. Il s'agit, de produits comme le « lait, produits laitiers et œufs » (1,02% en milieu urbain et 1,19% en milieu rural), les viandes rouges et blanches (respectivement 1,02% et 1,12%) et les poissons (1,10% et 1,03%). L'augmentation des dépenses à un rythme plus élevé en milieu rural concernerait des produits riches en protéines permettant de combler la déficience relevée plus haut.

Food Security

Pour le reste des produits, l'accroissement de la demande s'effectuerait à un rythme inférieur à celui des revenus, ce qui indiquerait qu'ils sont destinés à des besoins déjà relativement satisfaits. Ce serait le cas des céréales, des corps gras, légumes frais, légumes secs et en conserve, sucre et thé- café, etc.

Il faut cependant relever que l'appartenance d'un produit alimentaire à ce dernier groupe ne veut pas dire que tous les besoins sont couverts par la production locale (Akesbi, 2002). Le cas des céréales, du beurre et des huiles de graine en sont les parfaites illustrations. Ces produits continuent à représenter, chaque année, une bonne partie des importations alimentaires (voir plus haut). Par ailleurs, les valeurs des différentes élasticités-revenu ont été calculées par rapport à une demande solvable qui demeure faible. Dans ces circonstances, les taux de couverture, mentionnés plus haut, n'ont été atteints qu'en présence d'une demande solvable qui, en l'absence d'un pouvoir d'achat suffisant, demeure tributaire d'un niveau de consommation très modeste.

III.2. Situation alimentaire et état nutritionnel des ménages

Les indicateurs de la sécurité alimentaire au niveau national ne réfèrent aux données globales sur la consommation alimentaire et l'état nutritionnel de l'ensemble de la population. Les valeurs dégagées, ainsi, s'appliquent davantage au Marocain moyen et ne reflètent pas les situations spécifiques à des régions ou à des couches sociales particulières. L'inégalité d'accès à une alimentation adéquate parmi les ménages est due principalement à des différences de revenus ou de pouvoir d'achat. La meilleure manière d'élucider cette question est d'examiner des séries de données relatives à la consommation des ménages appartenant à différentes classes de revenu.

Au Maroc, de tels données n'existent pas, et celles qui sont disponibles sont le résultats d'intervention ponctuelles et partielles ne permettant pas de suivre l'évolution de la consommation alimentaire et de l'état nutritionnel des ménages sur une période de temps assez longue. En attendant la publication des résultats détaillés de l'ENNVM 1998/99 relatifs à la consommation alimentaire des ménages, il est possible de tirer profit des études antérieures sur la consommation alimentaire et l'état nutritionnel au niveau régional et des recherches particulières qui ont été entreprises, au niveau local, par différents investigateurs en la matière. Les résultats de ces études sont utiles quant à l'identification des régions ou des couches sociales qui seraient en situation d'*insécurité alimentaire*.

Ainsi, les quelques données disponibles au niveau régional et local font état de proportions significatives de personnes défavorisées qui sont affectées par la déficience alimentaire. Plusieurs cas permettent d'illustrer ce propos. Ci-après sont présentés des résultats provenant d'études ayant eu lieu dans différentes régions du Maroc : une plaine semi-aride (Haouz de Marrakech), montagne semi-aride (Haut Atlas occidental), plaine irriguée (Nord Ouest), zone périurbaine d'une grande ville (Rabat.)

III.2.1. Situation alimentaire des ménages

Parmi les adhérents à la coopérative agricole *Ikhlass* (située dans la banlieue Sud-Est de Marrakech), il a été constaté que 25% et 21% des ménages ayant un revenu annuel inférieur à 12 000 DH/an, soit 2000 DH par personne, environ, ne couvraient pas leurs besoins énergétiques et protéiques (Lemtouni, 1984). Il s'agit ici de ménages vulnérables et pauvres, puisque le seuil de pauvreté, en 1984, s'élevait à 1760 DH par personne et par an en milieu rural.

Dans la vallée de *Ounein* (située au centre du Haut Atlas occidental), il a été relevé que 30% et 10% des ménages ne couvraient pas leurs besoins en calories et protéines respectivement, et que 10% des ménages, seulement arrivaient à satisfaire l'ensemble de leurs besoins nutritionnels (Bengelloun, 1988).

Dans le Gharb (plaine irriguée du Nord-Ouest du Maroc), 28 et 15% de la population ne couvrait pas ses besoins en calories et protéines respectivement (Abousaleh, 1988). Dans certaines localités (douar *Benmansour*, par exemple) les besoins énergétiques ne sont pas couverts au niveau de toute la population (Abousaleh, 1988). Plus au Nord, dans la région du Loukkos (zone partiellement irriguée et favorable à l'agriculture pluviale) 7,1% et 1,7% de la population avait un apport énergétique et protéique inférieur à 80% des recommandations (Bengelloun, 1993). Ces déficits sont plus importants chez les ruraux sans terre et pendant la saison d'été. Cette même étude révèle que les bénéficiaires du projet de développement agricole de la région couraient moins de risque de déficit en calories et protéines que les non bénéficiaires.

Une autre étude de la consommation alimentaire de *Hay Abiregrag*, un quartier situé en zone périurbaine de la capitale, a montré que tous les ménages ne couvraient pas leurs besoins en énergie, calcium et vitamine B2 (Lemtouni, 1991).

Ces études montrent que l'accès à une alimentation suffisante diffère selon le lieu de résidence, le niveau de développement économique de la région considérée et le niveau des revenus des catégories de la population concernée. Ainsi, les habitants des zones périurbaines connaissent des problèmes de sous-alimentation plus importants que les ruraux des zones défavorisées (Haouz et montagne). De même, les ruraux ayant un accès suffisant à la terre (Loukkos) en zones irriguées et favorables semblent connaître moins de difficultés que les ruraux vivant dans les zones difficiles et disposant de peu de terre (Haouz et Ounein). Il faut remarquer toutefois que les ruraux de la vallée de *Ounein*, en majorité des agriculteurs-éleveurs présentent des taux de déficience en protéines plus faibles que ces relevés dans le haouz et le Loukkos. Par ailleurs, dans toutes les situations, il apparaît que les couches défavorisées composées de ruraux pauvres, sans terre et vivant dans des régions enclavées, et les populations des zones périurbaines ont un accès difficile à une alimentation suffisante. Chez ces catégories sociales, les taux de couverture des besoins nutritionnels, en énergie et nutriments, sont nettement inférieurs aux moyennes nationales. Aussi, ces populations à risque de l'insécurité alimentaire doivent être la cible des programmes visant l'assurance de la sécurité alimentaire.

III.2.2. Etat nutritionnel de la population

Les mêmes études ont pu dégager des résultats intéressants en ce qui concerne la malnutrition chronique, responsable du retard de croissance, et la malnutrition aiguë causant l'émaciation chez les enfants.

Food Security

A *Ikhlass*, la malnutrition aiguë touchait 12,4% des enfants. A Ounien 33,8% et 61,5% des enfants, d'âge inférieur à 5 ans, souffraient des malnutritions aiguë et chronique, respectivement. Dans la plaine du Gharb, 6,6% des enfants étudiés souffraient d'une malnutrition aiguë. Au Loukos, 7,3% et 27,9% des enfants connaissaient des malnutritions aiguë et chronique, respectivement (Benjelloun, 1993).

Dans la zone périurbaine de Rabat, 16,5 et 29,2% des enfants d'âge préscolaire souffraient de malnutritions aiguë et chronique, respectivement. Par ailleurs, en 1986, une étude de l'état nutritionnel des enfants des écoles primaires au niveau de la wilaya de Rabat-Salé avait montré que 29% des enfants défavorisés, bénéficiant de supplément alimentaire dans les cantines scolaires, souffraient d'une malnutrition aiguë (El Harchali, 1986).

L'ensemble de ces études soulignent que ce sont les couches sociales en situation de vulnérabilité économique (pauvres, sans emploi), et vivant en zones rurales difficiles, qui sont le plus affectées par les différentes formes de malnutrition. Celles-ci sont présentes à des niveaux nettement supérieurs aux valeurs des moyennes nationales respectives. Cette conclusion a été confirmée, en 2000, par une enquête rapide sur la nutrition dans la zone d'action du projet de développement rural des zones montagneuses de la province d'Al-Haouz au Maroc (versant nord du Haut Atlas occidental). Les résultats de cette enquête (FIDA, 2000) ont montré que les niveaux de malnutrition chronique dans la zone du projet étaient sensiblement supérieurs à la moyenne nationale pour les zones rurales. Cette constatation justifie la prise en compte des mesures de la malnutrition comme indices solides dans l'estimation de l'impact d'un projet. À cet égard, les décideurs devraient eux aussi retenir l'état nutritionnel des enfants comme l'un des principaux indices de développement et y voir une condition préalable au progrès socio-économique à long terme des sociétés.

III.2.3. Pauvreté rurale, revenus extérieurs et insécurité alimentaire

En raison de la modicité des revenus dont elle dispose, la population pauvre constitue la première catégorie sociale en situation d'insécurité alimentaire. Ses principales caractéristiques globales sont les suivantes (MPEP, 1999):

- 65,8 % des pauvres sont des ruraux ;
- 44,2 % sont des enfants âgés de moins de 15 ans (37,5 % en milieu urbain et 47,7 % en milieu rural) ;
- 78,2 % des pauvres sont des ménages regroupant 7 personnes et plus ;
- Le taux de pauvreté passe de 1,8 % pour les ménages à taille réduite (1 à 2 personnes) à 30,9 % pour les ménages ayant une taille de 9 personnes et plus ;
- La pauvreté est plus répandue chez les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction ou ayant un niveau d'instruction assez bas ;
- Le taux de pauvreté croît de 2,8 % pour les ménages dont le chef a le niveau secondaire ou supérieur contre 23,2 % pour les ménages à chefs sans niveau d'instruction ;
- Les ménages dont les chefs sont des indépendants restent les plus affectés par la pauvreté (23,9 % comme taux de pauvreté).

Parmi les ménages agricoles, les exploitants sans terre et les petits agriculteurs situés en zone d'agriculture pluviale semblent les plus vulnérables. En effet, en 2000, les agriculteurs disposant de moins de 20 ha en *bour* et moins de 10 ha en irrigué ont un revenu correspondant, respectivement 0,75 et 0,85 du seuil de pauvreté établi pour le milieu rural (3 037 DH/personne/an). Ce résultat contraste avec les moyens exploitant (disposant de 20 à 50 ha en *bour* et 10 à 20 ha en irrigué) dont le revenu représente 3 fois le seuil de pauvreté. Il est à

noter, par ailleurs, que le ratio global en zone irriguée est de 2,5 ; par contre , en zone bour, il n'est que de 1,2 (Asserghine, 2002).

Cette situation oblige les ménages agricoles pauvres à recourir à d'autres activités génératrices de revenus. Une enquête ponctuelle, réalisée en 2000 sur un échantillon de 187 exploitants agricoles répartis dans cinq régions représentatives des différentes zones agro-écologiques du pays, a mis en valeur le rôle important économique et social que les revenus extérieurs jouent dans la survie des ménages agricoles (Asserghine, 2002).

Ladite enquête a montré que 72% des ménages enquêtés ont une ou plusieurs sources de revenu extra-agricole. Ce taux varie, cependant, selon les provinces entre 62% et 92% des ménages enquêtés. Les sources de revenus extra-agricoles les plus rencontrées sont le salariat agricole et les transferts de l'émigration temporaire ou permanente avec respectivement 50% et 47% des ménages. Les revenus issus du transfert proviennent dans 44% des cas de marocains résidents à l'étranger, et de 56% de membres de famille résidents en milieu urbain. Pour le reste, 24% des ménages ont des revenus extra-agricole provenant d'activités commerciales permanentes, 9% de la location du matériel agricole et 23% de divers autres sources de revenus. Les revenus provenant du salariat agricole et des transferts sont concentrés essentiellement au niveau des petits exploitants agricoles ; alors que les activités permanentes de commerce et d'artisanat sont plus fréquentes dans les moyennes et grandes exploitations.

Le revenu extra-agricole moyen mensuel des ménages est de 2000 Dh avec un minimum de 900 Dh et un maximum de 3800 Dh. Mais celui-ci peut être réduit de 50% en cas de sécheresse pour la plupart des ménages en raison de la diminution de l'emploi agricole lié aux activités de production.

Ainsi, il apparaît que les revenus extérieurs constituent une composante structurelle du revenu des ménages ruraux situés dans les zones marginales où l'agriculture n'est pas en mesure de dégager un surplus suffisant. En améliorant le niveau des revenus perçus, le recours à des activités non agricoles participe à l'amélioration de l'accès économique à une alimentation adéquate et, donc, de la sécurité alimentaires des ménages vulnérables.

III.2.4. Evaluation de libéralisation des céréales sur la sécurité alimentaire

Au niveau des ménages, la question de la sécurité alimentaire se pose principalement en termes d'accès économique à une alimentation adéquate. Cet accès peut être achevé directement, si le ménage est lui même producteur agricole, et/ou indirectement par l'affectation du revenu à l'achat sur le marché de biens alimentaires.

Au Maroc, les céréales constituent le principal groupe d'aliments dans l'alimentation des ménages, autant par leurs contributions en énergies et nutriments que par leur proportion dans des dépenses alimentaires. Dans les zones d'agriculture pluviale, ils constituent la principale source d'emploi et de revenu. Aussi, des mesures de libéralisation de ce secteur ne manqueront pas d'avoir des répercussions notables en matière de revenus et de situation alimentaire des ménages.

A l'instar de ce qui a été fait au niveau national, le même modèle EGC (Doukkali, 2003) a été utilisé pour étudier l'impact des sept différents scénario de libéralisation (voir II.2.2.) sur les revenus et la consommation alimentaire de quatre types de ménages : ouvriers et petits

Food Security

exploitants agricoles; moyens exploitants agricoles et grands exploitants agricoles. Un résumé des résultats dégagés est exposé ci dessous.

a) Impact de la libéralisation des céréales sur le bien-être des ménages

Le retrait de la subvention à la consommation de la FNBT (S1) réduit, faiblement, le bien-être des l'ensemble des ménages urbains et des agriculteurs ; les ménages agricoles étant relativement les plus affectés (Tableau 18). Ceci s'explique par le poids prépondérant du blé tendre dans les quantités de céréales consommées par les ménages (65%) et par l'importance des superficies emblavées en blé tendre dont la réduction se traduirait par des pertes de revenus pour l'ensemble des ménages ;

La libéralisation des importations des céréales, excepté le maïs, conduisent à l'amélioration des revenus des ménages urbains et à la réduction, dans des proportions importantes, des revenus des ménages agricoles. Parmi ces derniers, les moyens exploitants sont les plus touchés en raison de la part importante que représentent les revenus d'origine agricole, générés sur l'exploitation, par rapport au revenu total ;

Le cas du maïs est assez original. Sa libéralisation se traduit, au contraire, par une amélioration des revenus de l'ensemble des ménages. Le maïs étant un aliment de bétail, la réduction de son prix entraîne une amélioration relative du revenu des ménages via une diminution du prix de la viande.

b) Impact de la libéralisation des céréales sur la situation alimentaire des ménages

Les changements dans la situation alimentaire ont été évalués au moyen de l'examen l'impact sur les dépenses de consommation des divers aliments sous les sept scénario retenus (Doukkali, 2003). Cet analyse est complétée, sur le plan nutritionnel, par les résultats qualitatifs issus d'une étude antérieure (Essatara et Serghini, 1996) ayant porté sur la même problématique.

✓ Impact la libéralisation des céréales sur la consommation des aliments

Pour l'ensemble des ménages, on relève, dans tous les scénarios, que les changements se sont opérés, à des degrés sensiblement inégaux, dans la même direction. Il y'a eu réduction de la consommation de la farine de blé tendre et, presque, de tous les autres produits, et augmentation - par ordre croissant- des consommations de maïs, de blé dur grain et de blé tendre grain. Les plus grandes augmentations ont été enregistrées au niveau des ouvriers et des petits agriculteurs (Doukkali, 2003). Ce constat dénote la tendance des ménages à affecter une proportion plus importante de leur revenus à la consommation des produits dont l'élasticité- prix est relativement élevée.

✓ Impact la libéralisation des céréales sur l'état nutritionnel des ménages

Les résultats, ci-après, sont empruntés à une étude antérieure (Essatara et Serghini, 1996) ayant concerné l'analyse de la libéralisation des céréales sur les niveaux de consommation alimentaire et nutritionnel au Maroc. A la différence de la première étude, celle-ci présent l'avantage d'avoir introduit parmi les ménages agricoles, un quatrième type composé des sans terre et micro exploitants agricoles disposant d'une superficie cultivée est inférieure à 5 ha. Dans ce cas, les petiots agriculteurs disposent de 5 à 20 ha, le reste étant sans changement.

Les changements de la situation alimentaire et nutritionnelle ont été évalués au moyen des apports en énergie et protéines d'origine animale et céréalière consommées par les différentes catégories de ménages. Les résultats montrent, dans tous les scénarios, que les changements se sont opérés dans la même direction, en raison probablement du poids important des céréales dans la composition énergétique et protéique de la ration alimentaire des Marocains. Ainsi, on peut retenir ce qui suit :

l'augmentation des prix des céréales se traduit par une diminution des apports en énergie et protéines, d'origine animale et céréalière, pour les ménages urbains et les agriculteurs du premier groupe et une amélioration pour les autres catégories de ménages (petits, moyens et grands agriculteurs céréalières).

La réduction des prix des céréales produit des effets nuancés. Les ménages urbains et les agriculteurs du premier groupe sont avantagés pendant que sont pénalisés les ménages des moyens et grands agriculteurs. Les petits agriculteurs (ménages du deuxième groupe) se trouvent dans un état intermédiaire : leur situation alimentaire et nutritionnelle a été améliorée par les mesures concernant la réduction seule des prix des céréales et s'est détériorée suite à l'introduction, en plus, de mesures portant sur la réduction des prix des produits animaux.

Il ressort de ces études que l'analyse des effets de différentes politiques visant l'amélioration de la sécurité alimentaire doit tenir compte des différentes catégories de ménages. En outre, elle doit accorder une attention particulière aux ménages pauvres urbains et ruraux qui consacrent une proportion plus importante de leur revenu à l'alimentation et dont la ration alimentaire est constituée essentiellement de produits céréaliers.

En ce qui concerne les ménages ruraux, il ne faut pas omettre que l'activité agricole permet un accès direct à l'alimentation (autoconsommation) en même qu'elle constitue une source de revenu pouvant être alloué à l'achat d'aliments en dehors de l'exploitation. Aussi, est-il difficile souvent de prédire des effets nets d'une politique donnée si l'on ne connaît pas les parts respectives des différentes sources d'approvisionnement alimentaire des différentes catégories de ménages.

IV. Effets des politiques et des institutions sur la sécurité alimentaire au Maroc

L'examen de la situation alimentaire et de l'état nutritionnel de la population a permis de mettre en évidence la nature et l'ampleur de la contribution réelle et potentielle de l'agriculture à la réalisation de la sécurité alimentaire et à la concrétisation des avantages qui lui sont associés. Dans ce qui suit, il sera procédé au rappel des principaux résultats et à la discussion des réformes politiques et institutionnelle devant aider à une meilleure contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire.

IV.1. Rappel des principaux résultats

Les disponibilités en principaux aliments, énergie et nutriments, sont caractérisées par la dominance des apports d'origine végétale et céréalière en particulier. Au niveau national, les quantités apportées en énergie et glucides sont respectivement suffisantes et excédentaires. Par contre les apports en lipides et, surtout, en protéines d'origine animale sont en deçà des normes en vigueur. En ce qui concerne les micro-nutriments, on relève les insuffisances des apports en calcium et vitamine B2. les probabilités de pouvoir disposer, à des niveaux raisonnables, des apports en énergie d'origine céréalière et en protéines sont élevées mais auraient tendance à décroître en raison de la grande variabilité et des faibles performances de la production agricole.

Food Security

Cependant, la situation est sensiblement différente au niveau des ménages et des différentes régions du Maroc. En effet, la sous alimentation, la malnutrition et les carences en fer, en vitamine A et en iode continuent à prévaloir à des taux inquiétants parmi des catégories sociales particulièrement vulnérables (femmes enceinte et enfants en bas age), dans les régions enclavées (de montagne) et dans les ceintures périurbaines des grandes villes.

L'accès à une alimentation adéquate au niveau national ne semble pas poser de problème à l'état actuel, en dépit de la stagnation du produits intérieur brut et du revenu national brut. A cet égard, la capacité du pays à importer des biens alimentaires est assez bonne mais aurait tendance à s'éroder si la décélération de la croissance agricole persistait et si les prix mondiaux des denrées de base importées (céréales, huiles et corps gras, sucre et produits laitiers,) augmentaient. Au niveau des ménages, étant donné l'augmentation très modérée de l'indice des prix des produits alimentaires à la consommation, l'accès à une alimentation adéquate est davantage déterminé par les dotations en ressources productives (terre) et par les revenus. La dotation moyenne en terre arable par habitant est faible, et son amélioration n'est pas envisageable en raison de l'indisponibilité d'autres terres à mettre en culture et de la limitation des ressources en eau. La modicité des dotations en terre est amplifiée par une inégale répartition parmi les agriculteurs (GINI= 0,54) et cela limite d'autant les opportunités d'accès direct par les producteurs à une alimentation suffisante. A cet aspect, s'ajoutent le niveau assez bas et l'inégale répartition élevée des revenus des ménages (GINI= 0,40). Il en résulte une demande alimentaire faible chez les catégories pauvres et une structuration, en quantité, du panier du consommateur en faveur des aliments accessibles à des prix relativement bas.

La stabilité de l'approvisionnement en produits alimentaire est déterminée aussi bien par les fluctuations des productions agricoles (brute et nette) que par les variations des prix des denrées alimentaires. En considérant les tendances des variations à court terme, il apparaît que, à revenu égal, la variation de la demande alimentaire affecterait la stabilité alimentaire davantage que ne le ferait la variation de la production agricole. En considérant les tendances des variations de long terme, on assiste au phénomène inverse. L'ampleur de la variabilité de la production céréalière, en particulier, s'est traduite par une augmentation significative du ratio de dépendance en céréales au cours des années 90 (en passant 26% en 1994 à 73% en 2000). Cette tendance à dépendre de plus des importations en céréales prélude d'une situation d'insécurité alimentaire eu égard à la position dominante de ce groupe d'aliments dans la consommation des ménages.

Concernant *la consommation alimentaire*, il a été montré qu'elle continuait à occuper la première place dans les dépenses totales des ménages en dépit de la stagnation, en général, des niveaux des quantités d'aliments consommés. Il est à remarquer que, comparativement aux pays méditerranéens, les quantités en viandes, produits laitiers et fruits demeurent faibles, en dépit des taux de couverture élevés correspondants. Ces derniers ne devraient pas induire en erreur, car la demande exprimée reste globalement faible en raison de la modestie des revenus. Par ailleurs, on a noté que l'élasticité revenu de la demande alimentaire était plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain et encore plus élevée chez les ménages pauvres ruraux. Parmi les produits régissant le mieux à une augmentation du revenu figurent ceux permettant d'améliorer les apports en protéines animales et la qualité nutritionnelle de la ration alimentaire.

IV.2. Options de réformes politiques et institutionnelles

Il s'agit d'examiner, ici, la nature des politiques de développement socio-économique et institutionnel devant œuvrer pour une meilleure contribution de l'agriculture à la sécurité

alimentaire de la population. La pertinence et la faisabilité de telles politiques dépend dans une large mesure de leur adéquation à la problématique de la sécurité alimentaire telle qu'elle se présente, au Maroc, à travers ses différentes composantes (disponibilité, accès, stabilité et sécurité et qualité).

A la lumière de ce qui précède, il apparaît bien évident que, la sécurité alimentaire n'est pas encore atteinte au Maroc, et qu'elle se pose conjointement en termes d'offre et de demande en produits alimentaires. En effet, face à une demande alimentaire faible, globalement en deçà des besoins optima, se présente une offre alimentaire dont une proportion de plus en plus importante est composée de produits alimentaires importés. *On se trouve, donc, dans une situation caractérisée par un double déficit : celui de la production alimentaire et celui de la demande solvable.*

La question est très complexe : elle concerne aussi bien le pays que les ménages et la réponse consiste en la considération simultanée des deux termes : disponibilité et accès. Dans cette perspective, la recherche d'un état meilleur de sécurité alimentaire nécessite la mise en œuvre de politiques devant aussi bien augmenter l'offre alimentaire qu'améliorer l'accès à l'alimentation. Pour ce faire, elles devront agir convenablement sur les facteurs qui déterminent les disponibilités en produits alimentaires, d'une part, et sur ceux qui affectent l'accès à l'alimentation, d'autre part. Il faut reconnaître, à ce propos, qu'une telle analyse ne manque pas de difficultés en raison de la multiplicité des facteurs, de la diversité de leurs modes d'action, de la différenciation de leurs effets et des interactions (souvent négatives) qui existent entre eux.

A titre d'illustration, l'amélioration de l'accès à la terre et à des revenus meilleurs et équitablement répartis, de même que la stabilisation de l'offre intérieure en années sèches, ne paraissent pas envisageables dans le court terme. Par contre des mesures affectant les prix et les disponibilités des produits agricoles et des denrées alimentaires, ou aidant à corriger certaines carences alimentaires, ont un impact immédiat sur les niveaux de consommation et, partant, sur l'état de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, la recherche obstinée d'une sécurité alimentaire à court terme peut nuire à sa durabilité, dans le long terme. Ainsi, des subventions destinées à l'amélioration des disponibilités, en un produit déterminé, au moyen de l'accroissement de la production intérieure, peuvent, en fait, favoriser l'extension de la culture aux zones marginales fragiles et de faible productivité, augmentant, par là même, l'instabilité de la production et l'usure à terme du patrimoine arable. Par ailleurs, des mesures entreprises, au niveau national, en faveur de la libéralisation des échanges alimentaires conduisent, comme on l'a vu, à l'accentuation de déficit commercial alimentaire au niveau du pays et, en même temps, à une amélioration des revenus des ménages urbains et à la réduction, par contre, des revenus des ménages agricoles. Ainsi, des mesures visant l'accroissement des disponibilités alimentaires globales peuvent se traduire par une compression de l'offre alimentaire intérieure qui est préjudiciable en termes de production, de revenus et d'emplois.

A des fins de commodité, et tout en considérant les aspect évoqués ci-dessus, on répartira les politiques envisagées en fonction des deux objectifs visés (Thomson et Metz, 1999) : augmentation de l'offre alimentaire et améliorer de l'accès à l'alimentation.

IV.2. 1. les politiques visant l'augmentation de l'offre alimentaire

Ce groupe de politiques concernent les facteurs qui déterminent la disponibilité des produits alimentaires, à savoir : le volume et la stabilité des productions vivrière et commerciale de produits alimentaires ; les stocks disponibles de produits alimentaires au niveau des exploitations agricoles, des entreprises et de l'Etat ; et les importations de produits alimentaires.

Food Security

a) Augmentation et stabilisation de l'offre alimentaire intérieure

Les politiques visant *l'augmentation et la stabilisation de l'offre alimentaire* intérieure recouvrent, en fait, l'ensemble des mesures préconisées dans les programmes de développement agricole. Elles ont pour objectif l'amélioration de l'environnement économique, technique et institutionnel des exploitations agricoles, le renforcement de leur capacité productive et l'amélioration de leur performance. A ce titre, elles comprennent les mesures classiques relevant des domaines suivants : recherche agronomique, formation et vulgarisation ; offre d'intrants agricoles (semences et plants certifiés, engrais) ; mécanisation ; irrigation ; institutions rurales ; réforme agraire ; stockage et commercialisation des produits agricole et crédit agricole. Ces politiques ont été présentées et discutées dans le module 1. On se contentera, ici, de souligner ce qui constitue des nouveautés dans la nouvelle stratégie de développement agricole et rural et ayant un effet sur la sécurité alimentaire.

Il s'agit, en premier lieu, de l'intégration de la dimension sécheresse qui a, ces dernières années, renforcé le caractère aléatoire de la production agricole non irriguée qui concerne l'essentiel de la production céréalière. Dans la nouvelle stratégie, l'augmentation l'offre alimentaire se trouve intimement associée à sa nécessaire stabilisation, ce qui ne maquera pas d'avoir des effets positifs sur l'atténuation des fluctuations du taux de croissance économique. Au niveau des ménages agricoles cela se traduirait, en particulier, par une stabilisation des revenus et des disponibilités alimentaires propres, générées sur l'exploitation

Une autre nouveauté consiste en l'adaptation des politiques de développement aux potentialités productives des différentes zones et aux types d'exploitation. Ainsi, tout en cherchant à augmenter la productivité des productions vivrières classiques (céréales et légumineuses), on insiste davantage sur l'utilisation de modes de conduite respectueux de la fragilité des ressources de base (terre, en particulier) et en adéquation avec le principe de l'intensification durable. Un autre aspect, concerne l'introduction de cultures de haute valeur (plantes aromatiques et médicinales, épices, etc.) adaptées aux conditions du milieu et permettant d'augmenter le revenu des agriculteurs. Cette dernière option peut conduire à la réduction des disponibilités alimentaires générées sur l'exploitation, mais elle permet de renforcer les possibilités d'accès à l'alimentation tout en évitant l'usure des capacités productives par la reconduite continue de spéculations de faible valeur économique.

Parmi les récentes politiques initiées par les autorités publiques, à cet égard, figure le programme spécial qui a été lancé en 1999 pour atténuer l'impact négatif de l'instabilité de la production céréalière intérieure sur l'économie du pays (voir II.2.1.b). la mise en œuvre de ce programme prévoit le recours à un éventail de mesures couvrant : appui technique, aide financière à l'investissement, subventions d'intrants, du stockage et de la commercialisation des produits; en plus du système d'assurance contre la sécheresse. Il faut noter, cependant, que la poursuite sans discernement du renforcement de la capacité d'auto approvisionnement en biens alimentaires peut se révéler négative sur différents aspects. En effet, la recherche du maintien artificiel d'une production intérieure élevée, à l'aide de fortes subventions, avait favorisé, antérieurement, l'extension des cultures (les céréales en particulier) aux zones marginales à faible potentiel de production. Ce qui a augmenté significativement les risques de mauvaises récoltes en années sèches.

Un autre type de politique, introduit à l'initiative du Ministère de la Santé Publique, consiste à accompagner l'augmentation des disponibilités alimentaires par *l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments* mis à la disposition de certaines catégories de la population. Dans le

cas du Maroc, une telle politique devra continuer à concerner la mise sur le marché national de la farine enrichie en fer et composé vitaminique (A et D) et du sel enrichi en iode. Ces mesures se traduiront par la correction des carences qui sont encore courantes chez les femmes et les enfants et dans les montagnes (voir I.2)

Il faut, enfin, souligner que *l'amélioration des infrastructures* physiques (routes, électricité et eau potable) et sociales (écoles, centre de santé, foyer culturel) et des *communications* (transport, mass média) ont un rôle à jouer dans l'amélioration des disponibilités alimentaires en quantité et qualité.

b) Gestion des importations alimentaires

Le recours au commerce extérieur permet, dans le cas du Maroc, de pallier les insuffisances de la production intérieure et d'atténuer les déficits de l'offre alimentaire résultant d'une chute brutale de la production en années. Cependant, la tendance à une libéralisation plus grande du commerce des produits alimentaires fait que le renforcement de l'approvisionnement en produits alimentaires importés induit des effets différenciés sur l'économie nationale. En effet, *les importations alimentaires* accroissent le volume de l'offre globale d'aliments et réduisent les prix des aliments sur le marché intérieur. L'ampleur de ces effets dépend de deux facteurs principaux : les élasticités-prix de l'offre globale et de la demande solvable et le niveau des prix internationaux par rapport aux prix intérieurs des produits concernés.

La réduction du déficit existant de l'offre globale par rapport aux besoins totaux d'aliments constitue un avantage important qui permet, en cas d'amélioration de la demande solvable, de contribuer à un meilleur niveau de sécurité alimentaire de la population. Mais cela entraîne, comme il a été montré plus haut, une accentuation de la dépendance alimentaire vis à vis de l'extérieur ; laquelle risque d'hypothéquer la sécurité alimentaire du pays en cas d'instabilité du marché mondial.

De son côté, la diminution des prix des aliments a des effets contradictoires. Elle se traduit par une amélioration des revenus réels entraînant une amélioration de la demande solvable d'aliments et la réduction du déficit de cette dernière par rapport aux besoins totaux . Cet aspect revêt une grande importance au Maroc : les taux de couverture observés se réfèrent à la demande solvable, qui reste faible, et non aux besoins totaux en aliments. Par ailleurs, la diminution des prix des aliments a un effet négatif sur la production locale : la production décroît et entraîne une aggravation du déficit existant de la production globale par rapport aux besoins. Au niveau des ménages agricoles, les effets peuvent se révéler dramatiques dans le cas des petits et moyens agriculteurs des zones à faible potentiel de production dont l'essentiel du revenu est d'origine agricole. Il a été montré, en effet, que cette catégorie d'agriculteur, pour contrecarrer la baisse de revenu, recourt à la culture continue et à l'adoption de technologies érosives qui ont un impact négatif sur la durabilité de la sécurité alimentaire à long terme (Moussaoui et al., 1996).

Mais, en cas de l'introduction de mesures compensatoires prévues aux titres de *la boîte verte* et du *traitement spécial et différencié* (TSD), le recours aux importations permettrait à réduire la mise en culture continue des terres fragiles et d'épargner celles qui sont totalement impropres à être exploitées. Ce qui préservera les capacités productives agricoles futures et contribuera à la stabilisation de la production agricole.

Food Security

IV.2. 2. les politiques visant l'amélioration de l'accès à l'alimentation

Ce groupe de politiques concernent les facteurs qui déterminent les possibilités d'accès à savoir : le pouvoir d'achat, le capital productif disponible, les transferts non marchands.

Le pouvoir d'achat des ménages est déterminé par le revenu réel dont ils disposent. Dans le cas du Maroc, le niveau de ce dernier demeure assez faible, il est inégalement réparti et a subi une diminution significative pendant les années 90. Cette situation a conduit à l'exacerbation de la pauvreté et, partant, à la stagnation ou à la réduction, selon les produits, de la demande solvable. Les politiques pertinentes à cet égard sont celles permettant de favoriser l'augmentation des salaires, de l'emploi et des prix à la production, et la réduction des prix à la consommation. Les politiques des prix sont assez complexes à mettre en œuvre et se traduisent, en présence de lobby et d'un mauvais ciblage, par des coûts énormes. L'expérience du Maroc en la matière (voir Module 1) montre que l'intervention en faveur de l'amélioration de l'accès aux produits de base n'est pas soutenable dans le temps.

Le pouvoir d'achat du pays est déterminé par le volume des disponibilités en devises devant couvrir l'achat de biens alimentaires à l'étranger. Au Maroc, il a été montré que le ratio de dépendance alimentaire a augmenté pour les produits de base et son maintien au niveau actuel se traduira par la mobilisation d'une portion, de plus en plus importante, des recettes d'exportations. Aussi les politiques pertinentes, à cet égard, doivent viser l'amélioration de la capacité à importer des biens alimentaires par le pays. L'agriculture peut y contribuer par l'encouragement des exportations et par l'augmentation des disponibilités intérieures.

L'importance et la qualité du capital productif conditionne les possibilités d'accès à une alimentation suffisante et adéquate. A titre d'illustration, la limitation des terres arables et leur inégale répartition a conduit, en milieu rural, à l'incapacité des ménages insuffisamment dotés à subvenir à leurs besoins essentiels. La précarité alimentaire est généralement liée à la pauvreté. Étant donné l'importance de cette dernière au Maroc, il apparaît que toute politique visant un meilleur accès à une alimentation adéquate doit en premier lieu avoir pour objet la réduction de la pauvreté au niveau national et dans les zones rurales en particulier. Il s'agira de politiques ciblées (Thomson et Metz, 1999) pouvant intégrer la distribution de moyens de production et l'appui à la production, les programmes de travaux d'intérêt public (promotion nationale : nourriture contre travail), les subventions à l'alimentation (farine nationale de blé tendre, dont celles destinées à des régions déterminées dans le sud du pays) et les transferts directs d'aliments (entraide nationale, distribution de vivres). Le Maroc a usé de l'ensemble de ces mesures; mais, devant l'ampleur du problème, la distinction a été faite entre les interventions d'urgence en cas de calamité naturelle (programme de lutte contre les effets de la sécheresse), les actions transitoires (subventions à la consommation) et l'action en profondeur, dans les moyen et long termes, ayant pour but la lutte contre la pauvreté.

Tenant compte des spécificités de certaines zones rurales, caractérisées par un faible potentiel de production agricole et une incidence élevée de la pauvreté, il est apparu que le développement de l'agriculture seul ne parviendra pas à soustraire les populations concernées de la pauvreté. C'est le cas, en particulier, des petites exploitations des zones arides et semi arides (disposant de moins de 20 ha) vivant en dessous du seuil de la pauvreté (voir II.2.3 plus haut) et dont les chefs d'exploitation et les membres de leurs familles se trouvent souvent contraints d'allouer une partie de leur temps de travail à des activités non agricoles. En zones arides, l'économie rurale continue à souffrir d'un manque notoire d'une diversification des activités économiques. Le déficit en infrastructures physiques et sociales et le manque d'un cadre spécifique incitateur à l'investissement dans ces zones en sont la cause. Néanmoins, à côté des industries et services

para-agricoles qui demeurent embryonnaires, on peut relever l'existence d'un réel potentiel pour *la diversification de l'activité économique en milieu rural* au moyen du développement du tourisme rural et la réhabilitation de l'artisanat rural (Moussaoui, 2002).

En matière de *tourisme rural*, le potentiel riche et diversifié du patrimoine naturel et culturel dont les zones rurales sont dépositaires est encore peu valorisé faute de services dans ce domaine et de possibilités d'accueil. Le développement de cette activité de loisir peut fortement stimuler la demande pour les produits agricoles et artisanaux locaux, et contribuer à la création de l'emploi et à l'augmentation des revenus en milieu rural. Le Maroc dispose, chacun, d'une expérience notable dans ce domaine mais qui, à ce jour, n'a pas encore été évaluée à sa juste valeur (voir Module 2).

Un autre secteur porteur est celui de *l'artisanat rural* qui a bénéficié récemment d'un regain d'intérêt de la part des autorités publiques et des ONG opérant, en milieux urbain et rural, dans le cadre de l'opération de micro-crédit et de formation professionnelle. Les actions entreprises ont pour objectif, en particulier, de valoriser le savoir-faire endogène des populations rurales en parfaite symbiose avec l'agriculture (valorisation des laines, cuirs et autres produits, création de labels de terroirs...) et le tourisme, en réponse à la demande des touristes en produits artisanaux locaux. Il convient de signaler que dans les zones marginales, principalement arides et de montagne, les populations tirent des revenus importants d'une activité artisanale qui reste peu valorisée.

La mise en œuvre de politiques destinées spécialement à ces secteurs peut jouer un rôle déterminant dans la dynamisation de l'activité agricole et la valorisation des connaissances et savoir-faire des petits et moyens agriculteurs (voir module 6) . Ce qui contribuerait d'autant à l'amélioration du bien-être de cette catégorie de la population et, partant, à la vitalisation de l'ensemble de l'économie rurale concernée.

Food Security

V. Conclusion

Les principaux groupes de politiques (macro économiques, sectorielles, agricoles et spécifiques), et leurs effets respectifs sur les composantes de la sécurité alimentaire au niveau national et au niveau des ménages, urbains et ruraux, ont été regroupés dans une matrice (Tableau M, ci dessous) afin d'en faciliter l'évaluation globale. A cet effet, les signes “+” , “-” , “0” , “?” dénotent, respectivement, des effets positifs, négatifs nuls et indéterminés,. Le nombre de chaque signe, dans une case, traduit l'importance de l'effet d'une politique donnée sur le rôle correspondant. La notation “+/-” indique des effets mitigés ou des impacts différentiels selon les circonstances: groupe social, type d'agriculture, zone agroécologique, etc. A cet égard, il y'a lieu de noter en particulier les grandes disparités des dotations relatives en ressources et les conditions globales de production qui ont un rôle décisif dans l'accès différentiel aux opportunités offertes par les différentes politiques et dans la répartition des fruits de la croissance.

La lecture de la matrice permet (a) d'identifier les mesures les plus pertinentes ayant un effet évident (indiscutable), (b) de mettre en évidence la régularité d'une politique donnée (effets similaires sur les disponibilités alimentaires et l'accès à l'alimentation) et (c) de relever les interactions possibles, surtout négatives, qui existeraient entre elles (actions contradictoires sur le même objet).

Il s'agit d'options dont l'impact requiert des évaluations plus précises. Le choix de l'éventail des mesures à préconiser dépendra, en plus de leur pertinence, de leur faisabilité économique sociale et politique.

Tableau M: Matrice Politiques-Rôles de Sécurité Alimentaire de l'agriculture au Maroc						
Politiques	Augmentation et stabilité de l'offre globale d'aliments			Amélioration de l'accès à l'alimentation		
	National	Ménages		National	Ménages	
		Urbain	Rural		Urbain	Rural
Politiques macro économiques						
<i>Dévaluation du DH</i>	--	-	+/-	---	-	-/+
<i>Elimination des tarifs à l'importation</i>	++	++	+/-	--	+	-/+
Politiques sectorielles non agricoles						
<i>Développement rural et infrastructures de base</i>	++	+	++	++	+	+++
Protection de l'environnement (protection des terrains marginaux)	-	-	--	-	?	+/-
Santé humaine (Farine enrichie; Sel enrichi)	++	+	++	?	?	+
Lutte contre la pauvreté (Travaux d'intérêt public)	-	+	++	?	++	+++
Promotion de l'Artisanat	0	0	0	0	+	++
Promotion du tourisme rural (tourisme de montagne)	0	0	+	0	0	++
Politiques sectorielles agricoles						
Recherche agronomique, formation et vulgarisation	+	?/0	++	+	+	++
Irrigation (grande hydraulique)	+	0	+	+	+	+
Mise en valeur en sec (diversification des productions)	+	0	++	+	?	++
Amélioration des parcours (arbustes fourragers)	+	0	++	+	+	++
Aide à l'investissement agricole (mécanisation, irrigation)	+	0	++	+	+	++
Diversification de la production agricole	+/-	?	+/-	+	?	++
Réduction des subventions à la consommation (FNBT)	-	-	-	+	--	-
Libéralisation du marché intérieur des produits agricoles (céréales et oléagineux)	+/-	+/-	+/-	-	+/-	+/-
Aide au stockage et à la commercialisation des produits	+	+	++	+	+	++
Atténuation des effets de la sécheresse	?/-	?	+	-	?	+
Assurance agricole	+	+	++	+	+	++